

LA CHRONIQUE DE PIERRE FOGLIA: **DU VOL**  
PAGE A5

**Mise en garde**  
Cette eau pourrait contenir des algues bleu-vert (cyanobactéries)  
Évitez le contact avec l'eau si elle est verte ou trouble

POUR EN SAVOIR PLUS  
Appel de Québec: 1 877 644-4343  
Appel de Montréal: 514 344-4343  
Appel de Québec: 1 877 644-4343  
Québec

**Danger**

Baignade interdite  
Algues bleu-vert abondantes (cyanobactéries)  
ÉVITEZ DE TOUCHER OU DE BOIRE L'EAU

Québec

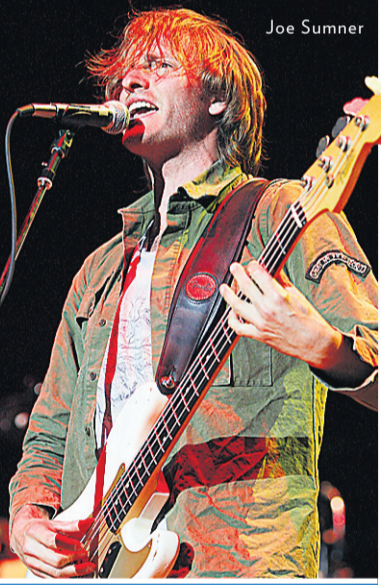
cyberpresse.ca  
**RESSE**



**LA PEUR BLEUE**  
S'INQUIÈTE-T-ON TROP DES ALGUES BLEUES?  
PAGES A2 ET A3

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

**ENTREVUE**  
LE FILS DE STING PIQUE LA CURIOSITÉ  
ARTS ET SPECTACLES  
PAGE 1



**ALOUETTES**  
JARRETT PAYTON PORTEUR DE BALLON  
SPORTS  
PAGE 1

Mon clin d'œil  
**STÉPHANE LAPORTE**  
« Vive le Québec ivre! »  
— Nicolas Sarkozy  
Venez voir mon blogue!  
cyberpresse.ca/laporte

**FRAUDES DE 105 MILLIONS**  
Un ex-fonctionnaire de la Défense se reconnaît coupable

ANDRÉ DUCHESNE — LA PRESSE  
PATRICE GAUDREAU — LE DROIT

La vie de pacha qu'a vécue Paul Champagne, ancien fonctionnaire de la Défense nationale, s'est terminée hier après qu'il eut reconnu sa culpabilité à une accusation de fraude dans une affaire de fonds publics totalisant 105 millions de dollars.

terminé, a-t-il confié à sa sortie du palais de justice d'Ottawa. J'accepte la pleine responsabilité de mes actions.»

Employé civil de la Défense où il était responsable des achats informatiques, Champagne a fraudé son employeur à la suite de manœuvres de surfacturation. Fort complexe, son stratagème impliquait l'entreprise Hewlett Packard Canada (à son insu) et des entreprises sous-

traitantes dans lesquelles il possédait des intérêts.

Paul Champagne connaîtra sa sentence le 7 janvier 2008. Il reconnaît qu'il risque de faire de la prison. Si c'est le cas, un séjour derrière les barreaux contrastera avec le bon temps passé dans son domaine des îles Turks et Caicos et sa maison de Floride. Dans l'interval, il demeurera en liberté.

il a parlé de ses anciens collègues comme de « personnes intègres », travaillant pour le bien des contribuables. « J'ai fait beaucoup de choses pour ce que je croyais à l'époque être les bonnes raisons, a-t-il dit. Ça n'excuse pas mes actes. Malheureusement, on en vient à justifier des choses à soi-même qu'on ne devrait pas justifier. »

➤ Voir **FRAUDES** en page 11

**PLUS DE POLLUTION = PLUS DE PLUIE**



PHOTO GRAHAM BARCLAY, BLOOMBERG NEWS

Des scientifiques ont établi pour la première fois un lien entre les activités humaines et l'évolution géographique des précipitations dans une étude à paraître jeudi dans la revue *Nature* (notre article en page A4). Cette avancée de la science n'a toutefois été d'aucune utilité pour les Britanniques, qui subissent leurs pires inondations depuis 60 ans. Privés d'eau potable et d'électricité, des dizaines de milliers d'habitants de l'ouest et du centre de la Grande-Bretagne se débrouillent avec les moyens du bord, comme ci-dessus à Tewkesbury, dans le Gloucestershire.

NOS INFORMATIONS EN PAGE A12 ET EN PAGE 2 DE LA PRESSE AFFAIRES.

**Les viaducs paralysent le transport d'éoliennes**

FRANÇOIS CARDINAL

L'interdiction de circuler en surcharge sur certains viaducs pose de graves problèmes à l'industrie éolienne: elle est incapable de sortir ses pièces surdimensionnées du pays et peine même à les transporter dans les régions du Québec.

En plus des retards que cela risque d'occasionner sur les chantiers des deux côtés de la frontière, la situation oblige les constructeurs à entreposer leur marchandise à grands frais et les transporteurs, à renvoyer à la maison de nombreux camionneurs.

« Il faut que ça se règle au plus vite, sinon ça va être catastrophique », lance Patrick Pellerin, président de Marmen, important constructeur de pièces d'éoliennes basé à Trois-Rivières.

➤ Voir **VIADUCS** en page 16

**BROSSARD HYUNDAI**

www.brossardhyundai.ca  
**(450) 671-2225**  
8750, boul. Taschereau, Brossard

**LE PLUS GRAND AU CANADA**

**TUCSON 2007**  
Transmission manuelle

**LOCATION à partir de 200\$\*\* par mois / 48 mois**

| COMPTANT          | MENSUALITÉ     |
|-------------------|----------------|
| OS 3195 / 48 MOIS | 2005 / 48 MOIS |
| PDSF: 21 195\$    | 5 540\$        |

**3 MENSUALITÉS GRATUITES À LA LOCATION**

**SONATA GL 2008**  
Transmission manuelle

**LOCATION à partir de 184\$\*\* par mois / 48 mois**

| COMPTANT          | MENSUALITÉ     |
|-------------------|----------------|
| OS 2975 / 48 MOIS | 1845 / 48 MOIS |
| PDSF: 22 295\$    | 4 699\$        |

**AUTORISÉ SOLDE 2007 DU FABRICANT**

**5 ans/100 000 km**

HYUNDAI

PROGRAMME DE REVENIR AUX DIPLOMÉS

Toutes les marques de commerce sont la propriété de Hyundai Auto Canada Corp. Les noms, logos, noms de produits, noms de caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Corp., et sont utilisés sous licence. \* Location 48 mois, 20 000 km/an, 0,10 \$ du km excédentaire. \*\* Sous réserve d'approbation du crédit. Transport et préparation. Frais d'acquisition inclus pour la Sonata et le Tucson. Taxes et RDP/PM en sus. Photos à titre indicatif. Offre d'une durée limitée. Voir Brossard Hyundai pour les détails.

A 2  
PSYCHOSE DES ALGUES BLEUES

Marilyn Biagetti à la « cueillette » de l'algue bleue dans le lac Mandeville, à Saint-Gabriel-de-Brandon.

PHOTO ROBERT MAILLOUX. LA PRESSE ©

LE QUÉBEC  
TOUT ENTIER EST  
ATTEINT DE LA  
GRANDE PEUR  
BLEUE. À MESURE  
QUE S'ALLONGE  
LA LISTE DES  
LACS ET RIVIÈRES  
ENVAHIS PAR LES  
ALGUES BLEUES,  
LES QUÉBÉCOIS  
FUIENT LES PLAGES  
ET L'INDUSTRIE  
TOURISTIQUE  
TREMBLE. UNE  
PANIQUE BIEN  
INUTILE, ESTIMENT  
CERTAINS  
CHERCHEURS, QUI  
CONTESTENT  
LES NORMES DU  
MINISTÈRE DE  
L'ENVIRONNEMENT.

## LA GRANDE

## Des spécialistes jugent le gouvernement trop

MARTIN CROTEAU  
ET CATHERINE HANDFIELD

Si on se fie au ministère de l'Environnement du Québec, les lacs québécois seraient en bien mauvaise santé. À ce jour, on recense pas moins de 71 lacs et rivières affectés par des algues bleues. C'est trois fois plus qu'à pareille date l'an dernier. Une explosion du phénomène? Non, plutôt l'alarmisme du gouvernement, clament des experts.

« Le Ministère a produit sa liste avec les moyens du bord et provoque un sentiment de crainte non nécessaire chez la population », estime Yves Prairie, spécialiste des eaux à l'UQAM. Son équipe évalue périodiquement la qualité de l'eau d'une trentaine de lacs en Estrie. Selon lui, la moitié de ceux listés par le gouvernement ne devraient pas l'être.

Même son de cloche chez le directeur du département de biologie des Laurentides de l'Université

de Montréal, Richard Carignan. « Le ministère de l'Environnement n'a vraiment pas la bonne manière de s'y prendre », dit-il. Son équipe analyse depuis plusieurs années les lacs des Laurentides. Selon le biologiste, les deux tiers des lacs de la liste de mise en garde ne devraient pas s'y retrouver.

La procédure gouvernementale est « trop hâtive », selon les deux experts. Le ministère de l'Environnement envoie un inspecteur lorsqu'il y a plainte d'un citoyen. Si la présence d'algues bleues est confirmée, un avertissement est lancé sur le site du ministère de la Santé et des Services sociaux. « C'est souvent de petites concentrations locales et éphémères qui ne seront probablement plus là le lendemain matin », explique M. Carignan. Il souligne que les algues bleues sont présentes dans tous les lacs du Québec depuis des milliards d'années.

« Le Ministère ne cherche pas à savoir si les algues contiennent

des toxines, et si celles-ci sont en quantité suffisante pour être nocives pour la santé avant d'inscrire le plan d'eau sur son site internet », déplore M. Prairie.

## Tourisme en danger

D'abord inscrit sur la liste des lacs en danger, le lac Saint-Jean est de nouveau déclaré sécuritaire, ou presque. Le ministère de l'Environnement a annoncé hier que les algues bleues recensées à différents endroits du lac ne posent aucun risque pour la santé humaine. Mais l'avis d'interdiction à la consommation et à la baignade est maintenu.

L'industrie touristique de cette région, qui craignait le pire, respire de nouveau. Il y a cinq jours, ses représentants ont diffusé un communiqué de toute urgence. L'objectif était de rassurer les 100 000 visiteurs attendus pour la 53<sup>e</sup> Traversée du Lac-Saint-Jean.

« On sait que les gens décident leurs vacances sur l'émotion,

explique le directeur de l'Association touristique régionale, Carol Martel. Quand les algues bleues ont fait leur apparition au lac Saint-Jean, notre crainte était que les gens croiraient que cette mer intérieure de 1000 km<sup>2</sup> serait infestée de A à Z. »

Les craintes sont les mêmes partout où il y a alerte aux algues. À Saint-Gabriel-de-Brandon, dans Lanaudière, le temps était idéal pour les vacanciers. Une journée parfaite pour la saucette dans le très fréquenté lac Maskinongé. Les vacances de la construction battant leur plein, des milliers de personnes devaient envahir la plage municipale. Or, il n'en était rien.

À peine une cinquantaine de vacanciers se prélassaient sur le sable. Quelques-uns se mouillaient les pieds dans l'eau, mais sans plus. La baignade est interdite sur ordre de l'Agence de santé publique de Lanaudière depuis le 27 juin.

## LES PLANS D'EAU DU QUÉBEC

Plans d'eau: 750 000  
Lacs: 500 000  
Lacs habités: entre 2000 et 5000  
Lacs servant de réserve d'eau potable pour les municipalités: 190  
Plages admissibles aux tests bactériologiques du ministère de l'Environnement: plus de 380  
Nombre total de lacs et de rivières

affectés par les algues bleues: 71

Avec présence d'algues bleues dans tout le lac (interdit à la consommation et à la baignade): 7

Avec présence localisée d'algues bleues: 64

Sources: ministère de la Santé et des Services sociaux, Conseil régional de l'environnement des Laurentides, Conseil régional de l'environnement de l'Estrie.

## SOMMAIRE

|                    |                 |                     |                 |
|--------------------|-----------------|---------------------|-----------------|
| Amusez-vous!       | AFFAIRES 12     | Horaires télévision | ARTS 2          |
| Astrologie du jour | AFFAIRES 10     | Loteries            | A 10            |
| Bourses            | AFFAIRES 6 et 7 | Monde               | A 12 et A 13    |
| Décès              | AFFAIRES 11     | Petites annonces    | AFFAIRES 4 et 9 |
| Forum              | A 14 et A 15    | Sudoku              | AFFAIRES 4      |

## Météo

Quelques averses en après-midi, maximum 28, minimum 19. SPORTS 6

## VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

## UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

## Des traversées sont... à l'eau

MARTIN CROTEAU

Chaque année, le groupe militant pour la protection du lac Fortin organise une course à la nage pour financer ses activités. Mais cette année, les participants n'ont jamais pu s'élancer: le lac est contaminé.

Au début de l'été, deux adolescents se retrouvent chez le médecin pour cause de gastroentérite. C'était peu après une baignade dans le petit lac, situé à une quinzaine de bornes de Saint-Georges. Quelques tests plus tard, l'agence de santé publique tranche: le 4 juillet, elle émet un avis d'interdiction à la baignade.

Les organisateurs de la Traversée annuelle du lac Fortin espéraient bien voir l'avis levé. Mais en vain. « On aurait pu faire la course quand même, explique le directeur de l'Association pour la protection du Lac-Fortin (APLT), Christian Duval. Il

s'agissait de ne pas envoyer les nageurs dans les secteurs où il y avait des filets bleu-vert, mais on ne voulait pas que les participants reviennent contre nous s'ils tombaient malades. »

Soixante-deux coureurs devaient prendre le départ de la course. Trois cents personnes étaient attendues.

## « On se croise les doigts », résume le président de la Traversée du lac Memphrémagog.

L'APLT n'est pas seule à subir les contrecoups des algues bleues. À 10 jours du coup d'envoi de la Traversée du lac Memphrémagog, trois secteurs du plan d'eau sont infectés par les cyanobactéries. Aucun foyer ne se trouve sur le parcours des nageurs, du moins

pour le moment. « On se croise les doigts », résume le président de la course, Jean-Guy Gingras.

Car le ministère de l'Environnement teste régulièrement les eaux du lac, long d'environ 40 kilomètres. Ses avis sur la qualité de l'eau peuvent changer à tout moment, course ou pas. « Si le Ministère décrète qu'il n'y a aucune baignade dans le lac, on ne pourra pas faire la course, convient Jean-Guy Gingras. Mais si les infections sont localisées, on peut facilement déplacer les bouées et envoyer les nageurs dans des secteurs sécuritaires. »

Les organisateurs de la 53<sup>e</sup> Traversée du Lac-Saint-Jean ont de leur côté appris une excellente nouvelle hier. Les bactéries détectées la semaine dernière sur le lac sont sans danger pour la santé humaine. Le départ devrait avoir lieu samedi.

PSYCHOSE DES ALGUES BLEUES



PHOTO ROBERT MAILLOUX. LA PRESSE ©

Les magasins, hôtels et restaurants de Saint-Gabriel-de-Brandon, dans Lanaudière, ont vu leurs ventes chuter de 5 à 15 %, selon le président de la chambre de commerce.

# PEUR BLEUE

prompt à tirer la sonnette d'alarme

Linda Ritchie s'ennuyait à mourir. Elle exploite le Resto-Plage, situé à quelques mètres de la zone infectée. Son casse-croûte ne s'est jamais si mal porté. « Notre chiffre d'affaires a baissé de 70 % », déplore-t-elle.

Les magasins, hôtels et restaurants de Saint-Gabriel ont vu leurs ventes chuter de 5 à 15 %, estime le président de la chambre de commerce, Raymond Mallette. Les propriétaires fonciers ont également subi les contrecoups de la crise.

Au cours des dernières années, la valeur du chalet de Benoît Petitpas a baissé de 20 à 30 %. « Heureusement qu'il n'est pas à vendre », blague le propriétaire. Mais pour le louer, ça devient drôlement compliqué. « Il y a la plage à 150 mètres. Pour une petite famille, c'était idéal. Mais maintenant, avec les eaux infectées, les parents sont inquiets pour leurs enfants. »

À la fin de l'été 2004, lors du premier épisode de cyanobacté-

ries, les évaluations d'immeubles ont baissé de 15 à 20 % à Saint-Gabriel. Et en 2007, le même scénario semble en voie de se répéter. L'agent immobilier Marcel Turenne l'a déjà constaté.

**« Le Ministère ne cherche pas à savoir si les algues contiennent des toxines, et si celles-ci sont en quantité suffisante pour être nocives pour la santé avant d'inscrire le plan d'eau sur son site internet », déplore le spécialiste des eaux Yves Prairie.**

La semaine, dernière, un client a retiré une offre d'achat sur un petit chalet situé sur la rive ouest du lac Maskinongé.

En Estrie, la Ville de Lac-Brome a publié un étrange communiqué hier. « Veuillez prendre note qu'en aucun temps, le lac Brome a été fermé pour la baignade », pouvait-on lire. Le direc-

teur général de la municipalité, Jean Bourret, explique que les cyanobactéries ont déclenché une véritable paranoïa. « Les gens qui font la lecture sur les sites du ministère de l'Environnement ne

lisent pas complètement le signalement », dit-il.

En Montérégie, les cyanobactéries ont forcé le Parc national de la Yamaska à fermer sa plage pour la deuxième année consécutive. L'affluence est passée de 200 000 visiteurs à 165 000 l'an dernier. Et si l'eau du réservoir Choinière ne redevient pas

propre à la baignade bientôt, le chiffre sera encore plus bas cette année. « C'est comme toute autre entreprise qui opère dans le domaine touristique: on pourrait être forcés de couper dans le personnel saisonnier », indique le directeur du parc, Pierre Des Pelletaux.

**Le Ministère se défend**

Pendant que les gens de l'industrie touristique s'inquiètent, l'Ontario, qui possède des plans d'eau comparables à ceux du Québec, n'a diffusé que 14 avertissements depuis 2003. « À force d'être alarmiste, les riverains ne prendront plus au sérieux les avertissements du gouvernement et se baigneront dans des eaux qui sont réellement dangereuses », prévient le biologiste Richard Carignan.

Une critique que le ministère de l'Environnement balaie du

revers de la main. « Nous ne faisons qu'aviser la population de la présence d'algues bleues, se défend le biologiste Marc Simoneau. Nous n'avons pas le choix d'être prudents. »

**QUE SONT LES ALGUES BLEUES?**

Les algues bleues sont des bactéries - ou cyanobactéries - qui forment une couche bleu-vert à la surface des lacs en été. On les retrouve au Québec depuis toujours. Mais leur développement est accéléré par des produits humains: des phosphates et des nitrates. Les détergents, les engrais et les fosses septiques sont les principales sources de ces polluants. Les baigneurs exposés aux bactéries peuvent ressentir un éventail de symptômes: irritation de la peau, maux de tête, fièvre, nausée, diarrhée, maux de ventre.



PHOTO ROBERT MAILLOUX. LA PRESSE ©

Les algues bleues affectent 71 lacs et rivières au Québec. La bactérie est étendue à tout le lac dans sept cas.

## Les municipalités plaident pour des mesures plus coercitives

PRESSE CANADIENNE

**SAINT-PRIME** — La Fédération québécoise des municipalités demande au gouvernement de prendre des mesures plus coercitives pour lutter contre la prolifération des algues bleues.

**Mesures insuffisantes**

Son président, Bernard Généreux, également maire de Saint-Prime, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, estime que les mesures annoncées au début de l'été par Québec sont insuffisantes. Ces algues, dont certaines

espèces peuvent produire diverses substances toxiques, ont déjà été recensées à 65 endroits. Les régions des Laurentides et de Lanaudière sont surtout touchées.

**Campagnes de sensibilisation**

M. Généreux considère qu'il faut plus que des campagnes de sensibilisation et réclame de Québec qu'il donne les moyens aux municipalités et aux comités de riverains d'adopter des règlements et des mesures plus efficaces.

Au Québec, 80 % des municipalités s'approvisionnent dans des rivières et des lacs.



Le début d'été montréalais a été le plus mouillé depuis 1997.

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

# Des étés de plus en plus pluvieux

MATHIEU PERREault

Les étés pluvieux pourraient bien devenir la norme au Québec, selon une nouvelle étude canadienne. Des climatologues du ministère fédéral de l'Environnement montrent pour la première fois que la pollution a augmenté les précipitations dans l'hémisphère Nord au XX<sup>e</sup> siècle. Ce phénomène était prévu par les modèles de réchauffement climatique, mais n'avait jamais été directement observé.

« L'homme est responsable des deux tiers des augmentations de précipitations que nous avons au Canada, explique Francis Zwiers, auteur principal de l'étude publiée dans la revue *Nature*, en entrevue depuis Toronto. Pour le moment, l'effet est très difficile à mesurer. C'est pour ça qu'il a fallu attendre à cette année pour le prouver. Mais au fil du XXI<sup>e</sup>

siècle, l'accumulation sera plus évidente. »

Entre 1925 et 1999, ont calculé les climatologues d'Environnement Canada, les latitudes nordiques – entre 40 et 70 degrés – ont connu une augmentation de 10 %, à 60 centimètres par an, de leurs

**La grande inconnue de ces prévisions est la régularité de la pluie. L'augmentation se fera-t-elle sentir partout, ou seulement sur les extrêmes, les pluies diluviennes ?**

précipitations. Les effets sont particulièrement sensibles au-dessus de 60 degrés de latitude, pendant l'hiver, mais les étés pluvieux sont aussi au menu.

Comme toujours, les experts se refusent à lier les anomalies actuelles – le début d'été montréalais a été le plus mouillé depuis

1997, et l'Angleterre combat des inondations monstres – à la pollution et aux changements climatiques. Entre le 21 juin et le 23 juillet, il est tombé un peu moins de 135 millimètres de pluie, contre 125 millimètres l'an der-

nier. En 1997, il en était tombé presque 20 centimètres. La normale est légèrement supérieure à 80 millimètres, selon les archives d'Environnement Canada.

La grande inconnue de ces prévisions est la régularité de la pluie. L'augmentation se fera-t-elle sen-

tir partout, ou seulement sur les extrêmes, les pluies diluviennes? M. Zwiers, qui a basé son étude sur ses travaux au sein du Groupe intergouvernemental d'experts sur les changements climatiques de l'ONU, note que les données d'augmentation des précipitations ne tiennent pas compte des journées où il n'a presque pas plu. Cela fausse un peu les données, parce que l'été, une journée nuageuse où il menace sans cesse de pleuvoir est souvent tout aussi décevante qu'une journée où il pleut un bon coup.

Les avancées techniques permettront sans doute de mieux quantifier les changements, notamment au Québec. « Nous voulons travailler sur des régions plus petites, pour voir les changements passés et à venir, dit M. Zwiers. Ce qui est surprenant, pour le moment, c'est que les

## LA PLUIE D'ÉTÉ À MONTRÉAL

Pluie entre le 21 juin et le 23 juillet

|        |          |
|--------|----------|
| > 2007 | 134,8 mm |
| > 2006 | 124,6 mm |
| > 2005 | 116 mm   |
| > 2004 | 74,4 mm  |
| > 2003 | 36 mm    |
| > 2002 | 38,5 mm  |
| > 2001 | 74,5 mm  |
| > 2000 | 74,5 mm  |
| > 1999 | 124,5 mm |
| > 1998 | 103,5 mm |
| > 1997 | 188,5 mm |

Source: Environnement Canada

changements qui sont survenus au XX<sup>e</sup> siècle sont plus élevés que les prévisions des modèles. »

FINANCING PROVIDED BY  
Mercedes-Benz Financial

## Pleins feux sur le meilleur solde de l'été.

Nous payons vos deux premières mensualités sur tous nos modèles neufs ou démonstrateurs 2007 en inventaire!\*



CLASSE B - 16 en inventaire



CLASSE C - 17 en inventaire



CABRIOLETS/SLK-CLK-SL - 27 en inventaire



VUS/ML-R-GL - 31 en inventaire



CLASSE S - 11 en inventaire



CLASSE E - 15 en inventaire

► Trouvez le véhicule désiré au prix que vous souhaitez. Faites vite, le solde prend fin le 31 juillet prochain. Contactez-nous aujourd'hui pour plus de détails.



Mercedes-Benz

Mercedes-Benz Rive-Sud  
rivesud.mercedes-benz.ca

(450) 672-2720

Mercedes-Benz West Island  
westisland.mercedes-benz.ca

(514) 620-5900



# PIERRE FOGLIA

## Du vol

Retour sur la chronique des fruits de jeudi dernier. J'y rapportais qu'une fois sur trois je jette les fruits que je viens d'acheter au marché Jean-Talon, au Métro de mon village, chez les fruitiers chic comme aux étals des producteurs locaux. Le genre de chronique que j'aborde en me disant: cout'donc? C'tu juste moi?

Vous aussi, apparemment. Un déluge de courriels, deux ou trois centaines de témoignages fâchés, mais si vous me permettez, pas assez fâchés. Vous soupirez, vous ronchonnez pour finalement vous résigner assez vite, vous me dites même que c'est presque notre faute, on veut des cerises, des pêches, des raisins toute l'année, alors il faut les faire venir du bout du monde, ils voyageront une semaine, parfois 10 jours avant de se retrouver sur nos étals, pas étonnant qu'ils ne soient pas de première fraîcheur...

Excusez de vous interrompre. Il semble vous échapper que vendre des pêches impropres à la consommation, quelles que soient les raisons pour lesquelles elles sont impropres à la consommation, C'EST DU VOL.

Mais, direz-vous, si le marchand s'est lui-même fait voler au Marché central? C'est son problème. Et rassurez-vous, il ne s'est pas fait voler, il sait très bien qu'il a acheté de la marde, et il l'a achetée parce qu'il pense pouvoir faire une piastre avec.

Vous avez été nombreux à évoquer un reportage (de Radio-Canada?) que je n'ai pas vu qui établissait que le Québec serait une sorte de déversoir planétaire des fruits blets, parce qu'on serait des consommateurs cheap et finalement, on aurait ce qu'on mérite. Déjà que vous êtes nés pour un petit pain, voilà que vous seriez nés aussi pour un abricot pourri? Pas chanceux.

Vous me donnez des trucs aussi. Comment sentir. Comment tâter. Comment «écouter» le son que renvoie un fruit quand on le tapote du bout du doigt. Franchement, vous me voyez en train de jouer du tam-tam sur les mangues? Vous me dites aussi: goûtez avant d'acheter. Ah oui? Je prends une petite tranche dans l'assiette à dégustation? Petit comique.

Vous êtes quelques-uns aussi à philosopher sur notre soumission à l'apparence. Sur cette

confusion que nous entretenons entre un beau fruit et un bon fruit. Vous êtes plusieurs, enfin, et ça c'est nouveau, à partager mon ambivalence sur les marchés publics, le plaisir d'y déambuler largement tempéré par le sentiment de s'y faire arnaquer par des gens, me dit une lectrice, qui ne nous vendent pas des fruits, mais nous vendent «un prix», nous vendent une aubaine qui est toujours un piège à con.

Parlant de pièges à con, les pêches de l'Ontario sont arrivées et vous avez été des dizaines à me dire combien elles étaient bonnes, sucrées, parfaites, on ne se trompe pas avec les pêches de l'Ontario. Ah oui? Vous êtes allés voir au fond du panier?

MERCI AIR FRANCE – Je demandais l'autre jour à Air France s'il était exact que les cyclistes qui voyagent avec Air France, ou avec une des compagnies affiliées à Air France – KLM notamment – devaient payer 150 euros pour le transport de leur vélo à l'aller et 150 euros au retour...

J'attendais un démenti, je me disais qu'il devait forcément y avoir une erreur, je soupçonnais

que cela devait dépendre du nombre de valises...

Cela ne dépend de rien du tout. Chaque passager a droit à deux valises de 23 kg chacune, mais qu'il en ait une, ou deux, ça n'a rien à voir. Pour son vélo, ce sera de toute façon 150\$CAN de franchise au départ de Montréal et 150 euros pour le retour. Pas loin de 400\$ en tout.

C'est comme ça depuis un an environ, me dit-on, même si la nouvelle réglementation n'est pas toujours appliquée par des agents qui ont peut-être un peu honte. Ainsi un ami qui vient de revenir de Milan via Amsterdam avec KLM n'a rien payé au retour de Milan. Même chose pour ce lecteur qui revenait de Barcelone, lui c'est au départ de Montréal que l'agent lui a fait grâce.

Air Canada? Moins cher, 50\$. Air Transat? Gratuit. British Airways, gratuit aussi, me dit-on, mais vérifiez. Delta, 90\$US.

Je ne sais pas encore comment je vais contourner la chose, mais un truc est certain, je suis allé au Tibet avec mon vélo, aussi à Saigon, à Bangkok, à Katmandou, à Kinshasa, ça ne m'a jamais coûté un sou et il n'est

pas question que je paie 400\$ pour aller à Angoulême.

MERCI, HARRY POTTER – L'autre jour, à la radio du midi de Radio-Canada, un dynamique prof des HEC, titulaire de la chaire Pierre Péladeau sur l'art et l'épicerie, a déclaré que le plus extraordinaire chez Harry Potter, c'était son succès. Le professeur pleurait de joie en rappelant que plus de 300 millions d'enfants avaient lu Harry Potter, la preuve que le succès n'est pas incompatible avec l'art, ronronnait-il. En fait, ce grand spécialiste de l'art et de l'épicerie voulait dire que le succès est l'essence même de l'art.

À cette même émission, tout plein de gens sont venus dire que l'important finalement, c'est que les enfants lisent. Peut-être que Harry Potter ce n'est pas de la grande littérature, mais qu'est-ce qu'on s'en fout, disaient les gens, ces enfants là lisent, comprennent-vous, ILS LISENT.

Je n'y avais pas pensé, mais c'est bien trop vrai, grâce à Harry Potter, un jour ces enfants-là vont lire Marc Lévy et pour-quoi pas Marie Laberge. Merci, Harry Potter.

Depuis qu'un couple qui avait remporté un gros lot a failli être attaqué

# Loto-Québec révisé la publicisation des gagnants

NADIELLE KUTLU

Pour la première fois de son histoire, Loto-Québec ne diffuse plus l'identité et la photo des gagnants qui remportent un minimum de quelques millions de dollars. Cette nouvelle politique, établie depuis près d'un mois, continuera d'être en vigueur au moins encore quelques semaines, a appris *La Presse*.

L'organisme d'État est en mode réflexion depuis qu'un couple qui venait de gagner 27 millions de dollars au Lotto 6/49 le 30 mai dernier a failli être attaqué.

«On ne fait plus de publicité autour des gagnants de lots importants le temps de définir et de faire approuver notre nouvelle façon d'accueillir et de médiatiser les gagnants», confirme le porte-parole de Loto-Québec, Jean-Pierre Roy.

La ministre des Finances du Québec, Monique Jérôme-Forget, avait jugé que Loto-Québec devait réévaluer son processus publicitaire autour des gagnants. Rappelons que l'organisme d'État relève du ministère des Finances.

D'ici quelques semaines, la ministre étudiera les propositions de Loto-Québec. «Elle est actuellement en vacances, mais oui, il y aura une rencontre au cours des prochaines semaines», confirme son attachée de presse, Véronique Mercier.

«On va proposer plusieurs scénarios et la ministre prendra une décision. On appliquera les nouvelles normes dès qu'on aura son accord», indique Jean-Pierre Roy.

Depuis la nouvelle politique d'anonymat, quatre gagnants ont remporté au moins 4 millions de dollars chacun, poursuit M. Roy. Aucun n'a été publicisé par l'organisme.

Pour l'instant, Loto-Québec n'envoie donc plus de photos et de communiqués de presse aux médias sur les gagnants de gros lots. Les conférences de presse avec les nouveaux millionnaires sont aussi suspendues. Mais Loto-Québec continue de prendre la photo des gagnants avec leur chèque.

Par contre, si les médias souhaitent vérifier le nom d'un gagnant, «on confirme l'information lorsqu'elle est exacte, mentionne Jean-Pierre Roy, sans toutefois leur faire parvenir la photo».

Chaque année, Loto-Québec remet une cinquantaine de chèques d'un million de dollars ou plus, précise M. Roy.

Depuis sa création, l'organisme exige des gagnants de lots importants qu'ils se fassent photographier avec leur chèque. Loto-Québec publie leur nom, leur ville de résidence et utilise ces informations pour faire la promotion de ses concours.



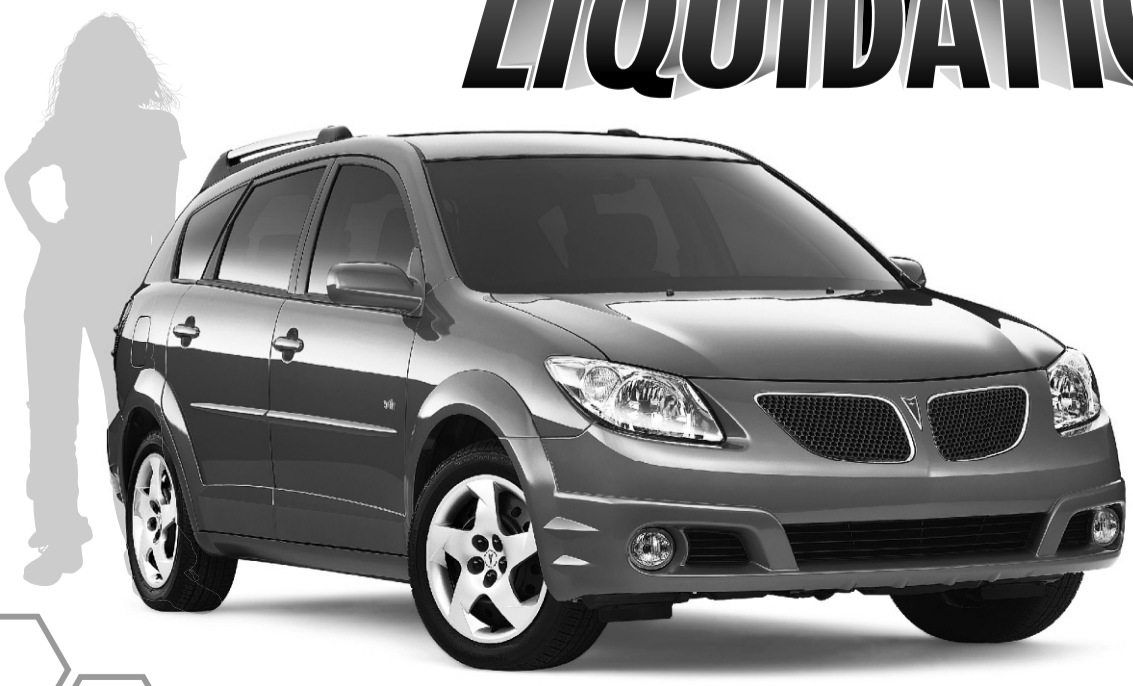
PHOTO DAVID BOILY. ARCHIVES LA PRESSE ©

Depuis près d'un mois, Loto-Québec ne diffuse plus l'identité et la photo des gagnants qui remportent un minimum de quelques millions de dollars.

LES MEILLEURES OFFRES DE LA SAISON

# GRANDE LIQUIDATION

0% de financement à l'achat jusqu'à 60 MOIS sur la plupart des modèles 2007\*



- Moteur VVT-I 4 cyl. 1,8 L à DACT de 126 HP • Volume utilitaire de 1533 L (sièges arrière rabattus) • Climatisation
- Rétroviseurs à réglage électrique • Phares antibrouillard
- Banquette arrière à dossier divisé 60/40 rabattable à plat
- Lecteur CD • Colonne de direction inclinable • Tapis protecteurs avant et arrière fini moquette • Longeron de toit
- Roues de 16 po • Chauffe-moteur

| LOCATION 48 MOIS                                    |   |
|---|---|
| <b>219\$<sup>2</sup></b>                            | <b>284\$<sup>2</sup></b> Comptant : 0\$ |
| Préparation et frais de transport de 1 160\$ INCLUS |   |

VILLE\*: 7,9 L/100 km  
ROUTE\*: 5,9 L/100 km

PONTIAC CARBUREZ À L'ÉMOTION

**LA GARANTIE DE 160 000 KM DE GM**  
**LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS**

160 000 KM SANS SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR GARANTIE LIMITÉE + 160 000 KM SANS AVEC TRANSPORT DE COURTOISIE\* + 160 000 KM SANS AVEC ASSISTANCE ROUTIÈRE\*

**autos-o-ciel** Obtenez 1000\$ pour votre vieille voiture.

Pour les conditions d'admissibilité, visitez autos-o-ciel.ca

**PRIME GM POUR ÉTUDIANTS**  
GM paie les 2 premières mensualités\*!

OFFRESPONTIAC.CA

**PONTIAC BUICK GMC**

**GM**

\*L'Association des concessionnaires Pontiac-Buick-GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2007 suivant: Vibe (25,26\$RVA). Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditions d'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et à la livraison, l'aux d'imprimé à 0% sur le financement à l'achat de la Vibe 2007 pour un terme allant jusqu'à 60 mois, sur approbation de crédit de GMAC seulement. 2. À la location, paiement mensuel basé sur un loyer de 48 mois, Frais de transport et préparation inclus. Frais d'immatriculation, 450\$ et taxes sur les, 19 \$/km après 1000 km. Première année de la location, 0,9 de capital de sécurité. 3. Coût de consommation de carburant, 10,1 L/100 km. 4. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 5. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 6. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 7. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 8. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 9. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 10. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 11. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 12. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 13. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 14. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 15. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 16. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 17. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 18. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 19. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 20. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 21. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 22. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 23. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 24. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 25. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 26. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 27. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 28. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 29. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 30. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 31. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 32. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 33. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 34. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 35. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 36. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 37. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 38. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 39. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 40. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 41. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 42. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 43. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 44. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 45. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 46. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 47. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 48. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 49. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 50. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 51. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 52. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 53. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 54. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 55. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 56. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 57. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 58. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 59. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 60. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 61. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 62. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 63. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 64. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 65. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 66. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 67. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 68. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 69. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 70. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 71. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 72. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 73. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 74. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 75. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 76. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 77. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 78. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 79. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 80. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 81. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 82. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 83. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 84. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 85. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 86. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 87. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 88. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 89. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 90. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 91. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 92. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 93. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 94. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 95. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 96. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 97. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 98. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 99. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 100. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 101. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 102. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 103. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 104. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 105. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 106. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 107. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 108. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 109. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 110. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 111. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 112. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 113. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 114. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 115. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 116. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 117. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 118. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 119. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 120. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 121. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 122. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 123. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 124. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 125. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 126. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 127. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 128. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 129. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 130. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 131. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 132. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 133. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 134. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 135. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 136. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 137. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 138. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 139. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 140. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 141. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 142. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 143. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 144. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 145. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 146. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 147. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 148. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 149. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 150. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 151. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 152. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 153. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 154. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 155. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 156. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 157. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 158. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 159. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 160. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 161. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 162. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 163. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 164. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 165. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 166. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 167. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 168. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 169. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 170. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 171. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 172. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 173. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 174. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 175. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 176. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 177. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 178. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 179. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 180. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 181. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 182. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 183. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 184. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 185. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 186. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 187. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 188. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 189. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 190. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 191. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 192. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 193. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 194. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 195. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 196. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 197. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 198. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 199. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 200. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 201. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 202. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 203. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 204. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 205. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 206. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 207. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 208. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 209. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 210. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 211. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 212. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 213. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 214. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 215. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 216. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 217. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 218. Les offres de financement à l'achat de la Vibe 2007 sont limitées à 5000\$ par véhicule. 2

# La vente de médicaments contrefaits inquiète

SIMON THIBAUT

La vente de médicaments contrefaits tue des milliers de personnes chaque année dans le monde, selon l'Organisation mondiale de la santé. Le Canada ne fait pas exception. Depuis 2005, la mort de cinq Canadiens serait liée à la consommation de médicaments vendus frauduleusement.

La situation préoccupe Santé Canada, qui travaille à l'élaboration d'une stratégie pour mieux lut-

**Depuis 2005, la mort de cinq Canadiens serait liée à la consommation de médicaments vendus frauduleusement.**

ter contre ce problème, a révélé le *National Post* dans son numéro d'hier.

«La contrefaçon est une activité criminelle», dit Paul Duchesne, de Santé Canada. On peut se procurer des médicaments contrefaits un peu partout, notamment sur internet, ajoute-t-il. Avec sa nouvelle stratégie, qui sera rendue publique à l'automne, Santé Canada veut «renforcer ses mesures d'inspection». L'organisme veut aussi sensibiliser le public aux dangers que représente ce type de médicaments.

Les médicaments contrefaits menacent la santé des consommateurs de plusieurs façons. Leurs ingrédients sont souvent mal dosés. Une posologie déficiente peut avoir des conséquences désastreuses sur les malades souffrant d'hypertension ou de problèmes cardiaques, par exemple.

Les médicaments frauduleux peuvent aussi contenir des produits toxiques. En 2006, Marcia Bergeron, 58 ans, de la Colombie-

Britannique, est décédée après avoir consommé des pilules qui contenaient une grande quantité de métal. M<sup>me</sup> Bergeron avait acheté ses produits sur internet, où les fausses «pharmacies en ligne» pullulent.

«Ces médicaments peuvent provenir de n'importe où dans le monde, dit Michel Caron, du secrétariat de l'Ordre des pharmaciens du Québec. On n'a aucune idée dans quelles conditions et avec quels ingrédients ils ont été fabriqués». L'organisme rappelle l'importance de faire affaire avec des pharmacies réputées, qui sont membres d'un ordre professionnel.

«La publicité de produits pharmaceutiques sur internet est immense. C'est très difficile à contrôler, dit de son côté Andris Zarins, coordonnateur national à la GRC pour les crimes sur les droits et la propriété intellectuelle. Il y a des pharmacies légitimes sur internet. Mais les consommateurs doivent être très vigilants.»

Seulement 720 pharmacies en ligne sont enregistrées au Canada. Des milliers d'autres se disent canadiennes, mais font de la publicité trompeuse. Selon la Food and Drug Administration (FDA), 85 % des «pharmacies internet canadiennes» proviennent de 28 pays différents.

«On ne doit pas attendre une crise. On doit commencer à travailler là-dessus», dit Russell Williams, président de l'association Compagnies de recherche pharmaceutique du Canada. Il salue l'initiative de Santé Canada qui constitue un pas «dans la bonne direction».

En 2005, la FDA a estimé que les ventes mondiales de médicaments contrefaits excédaient 3,5 milliards US par an. Le Centre pour une médecine publique, organisme américain, prédit que ces ventes pourraient atteindre 75 milliards US en 2010.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE ©  
Internet est un véritable paradis pour les fraudeurs qui y écoulent les médicaments contrefaits et souvent dangereux.

## OUTREMONT Un diplomate candidat conservateur

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Les conservateurs ont finalement trouvé leur candidat dans Outremont pour l'élection complémentaire que doit bientôt annoncer le premier ministre Stephen Harper.

Il s'agit de Gilles Duguay, universitaire et diplomate de carrière. M. Duguay fera la lutte au candidat néo-démocrate Thomas Mulcair, au bloquiste Jean-Paul Gilson et au libéral Jocelyn Coulon. Les conservateurs sont les derniers des quatre partis présents aux Communes à annoncer leur candidat. Ils avaient échoué au début du mois de juillet dans leur tentative de recruter Marcel Tremblay, le frère du maire de Montréal, qui avait décliné l'offre.

Demain, le parti au pouvoir présentera donc M. Duguay aux électeurs d'Outremont. Né à Montréal, Gilles Duguay est un diplomate et ancien ambassadeur qui a obtenu la prestigieuse bourse d'études Rhodes qui l'a mené à l'Université d'Oxford en Grande-Bretagne. Il a été diplomate dans une trentaine de missions dans le monde, dont ambassadeur du Canada au Cameroun, au Maroc, en Roumanie, en Bulgarie, en Moldavie et à l'OACI. Il a également été assistant exécutif du président de Power Corporation, Paul Desmarais. Avocat et membre du Barreau du Québec, M. Duguay a même enseigné le droit au Congo et au Rwanda. Il a été également professeur invité en relations internationales aux universités McGill, Concordia et de Montréal.

Le gouvernement Harper a jusqu'au 28 juillet pour choisir la date de l'élection complémentaire dans Outremont. Lors des élections fédérales de 2006, le candidat du NPD Léo-Paul Lauzon y avait récolté 17 % des suffrages, divisant le vote entre libéraux et bloquistes. Le libéral Jean Lapierre l'avait remporté avec moins de 3000 voix.

## Le gros gros événement Jetta

Avec des offres aussi sérieuses, il nous fallait un clown pour alléger le ton.



Nos offres sur les Jetta, c'est du sérieux. Voici donc la chance de trouver à coup sûr la Jetta qui vous convient. Si vous avez du nez pour les bonnes affaires, vous conviendrez qu'il est temps de passer faire un essai.

**1,9%\*** à l'achat sur tous les modèles Jetta 2007

**Jetta City 2007**

Location à partir de **179\$\*\*** par mois

**0\$\*\*** dépôt de sécurité



Visitez [vw.ca](http://vw.ca) ou appelez au 1 888 ROULE VW pour plus de détails.

\*Offre applicable aux modèles Jetta 2007 neufs, en stock. Exemple de financement : un montant de 16 700 \$ au taux d'intérêt annuel de 1,9 % correspond à une mensualité de 477,60 \$ pendant 36 mois. Total des frais de crédit de 493,60 \$ pour une obligation totale de 17 193,60 \$. \*\*Frais de préparation de 575 \$ en sus. L'offre de location à 179 \$ par mois sur 48 mois, 0 \$ dépôt de sécurité applicable à la location d'une Jetta City 2007 berline de base, manuelle, 5 vitesses, neuve, en stock. Acompte de 2 400 \$ ou échange équivalent. Modèles montrés à titre indicatif seulement. Certaines caractéristiques montrées sont offertes en option. Frais de transport inclus. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (jusqu'à 46 \$), frais administratifs du concessionnaire (le cas échéant) et frais de 12 ¢ du km après 80 000 km en sus. Taxes, immatriculation, assurances et droits sur les pneus neufs en sus. Offres sujettes à l'approbation du crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Offres en vigueur à partir du 3 juillet 2007. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Ne s'applique qu'aux achats et locations faites à des particuliers chez les concessionnaires Volkswagen participants du Québec. Quantité limitée. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre et un échange entre concessionnaires peut être requis. Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être retirées en tout temps sans préavis. Tous les détails sur [vw.ca](http://vw.ca) et chez votre concessionnaire.

# Ça brûle sur Saint-Denis

ARIANE LACOURSIÈRE

Le populaire bar L'Barouf, le réputé restaurant Le Continental et une succursale des magasins Fruits et Passion ont été ravagés par les flammes, hier soir, à Montréal.

Le feu a pris naissance vers 19 h, dans le commerce Fruits et Passion situé au rez-de-chaussée du 4159, rue Saint-Denis. L'origine de l'incendie demeure inconnue. Environ 150 pompiers ont tenté pendant près de quatre heures de maîtriser le brasier.

## Mauvaise isolation

«L'isolation entre les bâtiments n'est pas très bonne. C'est difficile de contenir le feu parce qu'il est très fort», a expliqué Gilles Ducharme, chef d'opérations au Service des incendies de Montréal.

Victime d'un coup de chaleur, un pompier a dû être transporté à l'hôpital. Huit pompiers ont aussi été incommodés par la chaleur alors qu'un autre a subi de graves brûlures au cou. Tous ont toutefois pu être soignés sur place.



Le populaire bar L'Barouf, le réputé restaurant Le Continental et une succursale des magasins Fruits et Passion ont été ravagés par les flammes hier, sur Saint-Denis.

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

## Projet de construction d'édifices municipaux contesté à Rivière-des-Prairies

# Pas dans notre parc !

SOPHIE OUIMET-LAMOTHE

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles veut construire un hôtel de ville et une maison de la culture dans le parc René-Masson. L'idée déplaît au Conseil régional de l'environnement de Montréal (CREM), qui organisait hier une conférence de presse pour en prôner la conservation.

Pour construire le projet, il faudrait déboiser le quart du parc d'une superficie de 10 hectares. Des renards et des couleuvres ont élu domicile dans cet espace vert presque intouché, qui compte un boisé et un milieu humide. «C'est la

nature en ville», illustre André Porlier, du CREM.

Il ne comprend pas pourquoi les élus de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-

À l'arrondissement, on justifie le choix du site par la volonté de créer un noyau communautaire dans le quartier. Une école secondaire, une

**Des renards et des couleuvres ont élu domicile dans cet espace vert presque intouché, qui compte un boisé et un milieu humide.**

aux-Trembles ont choisi cet emplacement. «Ils avaient l'embaras du choix», déplore-t-il. Selon lui, 300 hectares de terrain sont toujours vacants dans l'arrondissement, soit 30 fois la superficie du parc René-Masson.

bibliothèque et des installations sportives se trouvent déjà sur l'îlot. «L'objectif est d'en faire un complexe municipal», explique Jacques Provost, directeur des services administratifs à l'arrondissement.

## Un projet contesté

Le projet suscite une vive opposition, et pas juste dans les rangs du CREM. Suzanne Décarie, conseillère municipale de Vision Montréal pour le district de Pointe-aux-Trembles, craint que le marais ne s'assèche. «C'est sûr qu'on va détruire le milieu, à court ou moyen terme», appréhende-t-elle.

M. Provost ne voit pas où est le problème. Selon lui, le milieu humide du parc René-Masson n'est pas naturel: il a été créé de toutes pièces par l'activité humaine. «Et le site ne comporte aucune espèce rare ou menacée», poursuit-il.

M<sup>me</sup> Décarie critique aussi

le choix de l'emplacement du nouvel hôtel de ville, au cœur de Rivière-des-Prairies. Selon elle, ce n'est pas équitable pour les citoyens de Pointe-aux-Trembles.

M. Provost voit les choses d'un autre œil. Actuellement, les bureaux d'arrondissement sont éparpillés à six endroits différents. «Les gens seront plus ensemble et nous pourrions réorganiser nos méthodes de travail», dit-il.

Une assemblée publique de consultation pour modifier le plan d'urbanisme se tiendra ce soir. Le projet implique un changement de zonage pour cette partie du parc, qui deviendra un secteur résidentiel.

# 4,85% SUR VOTRE ÉPARGNE

## Pendant 24 mois.

Nous offrons le taux spécial de 4,85 %\* sur un CPG de 24 mois.

Offre disponible jusqu'au 4 août.  
Pour plus de détails,  
rendez-vous à une succursale Scotia,  
visitez le site [banquescotia.com/ventecpg](http://banquescotia.com/ventecpg)  
ou téléphonez au 1-800-213-5166.

Vous êtes plus riche que vous ne le pensez.<sup>MC</sup>

 Banque Scotia<sup>®</sup>

MC Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse. © Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse. \* Le taux de 4,85 % s'applique uniquement au CPG de 24 mois à taux spécial, qui est un CPG non remboursable, en dollars canadiens, disponible pour les placements enregistrés et non enregistrés. Un placement minimum de 1 000 \$ est requis. Ce taux est composé annuellement et le paiement se fait à l'échéance. Cette offre ne peut pas être combinée à une autre prime d'intérêt ou à une augmentation discrétionnaire du taux d'intérêt. Le CPG de 24 mois à taux spécial est émis par La Banque de Nouvelle-Écosse, la Société hypothécaire Scotia, la Compagnie Montréal Trust et la Compagnie Trust National. Cette offre se termine le 4 août 2007.

## POLITIQUE

## PALESTINE

## Ottawa renoue avec le gouvernement Abbas

GILLES TOUPIN

OTTAWA — L'Autorité palestinienne a retrouvé sa crédibilité aux yeux du gouvernement Harper, qui a annoncé hier la reprise de son aide financière au gouvernement du président Mahmoud Abbas.

Le ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay, et son homologue du Développement international, Josée Verner, ont en effet annoncé que le Canada donnait tout son appui au nouveau gouvernement palestinien et qu'il versera immédiatement 8 millions de dollars en aide directe à ce dernier.

Cette aide servira, selon Peter MacKay, à encourager les priorités établies par le premier ministre de l'Autorité palestinienne, Salam Fayyad, soit la sécurité et le développement démocratique, social et économique.

Ottawa avait interrompu son aide à l'Autorité palestinienne à la suite des élections législatives de janvier 2006, remportées par le mouvement islamiste Hamas.

Ce dernier prône la destruction d'Israël et il est accusé d'activités terroristes par l'État hébreu et de nombreux pays occidentaux. Le mouvement fait partie de la liste canadienne des groupes terroristes, ce qui avait poussé le gouvernement conservateur à rompre avec le gouvernement palestinien d'alors.

Or, une confrontation sanglante à Gaza entre le Fatah de Mahmoud Abbas et le Hamas d'Ismaël Haniyeh a causé une

**Pour Peter MacKay, la meilleure chance de résolution de la question palestinienne repose sur le projet d'un État laïc et modéré, tel que le propose M. Abbas.**

rupture au sein de l'Autorité palestinienne, laissant Gaza aux mains du Hamas et la Cisjordanie aux mains du Fatah. Ce conflit a pour ainsi dire mené à l'existence de deux entités palestiniennes et à la possible création de deux Palestines.

En annonçant hier son appui à Mahmoud Abbas et Salam Fayyad, Peter MacKay envoie un message sans équivoque aux Palestiniens: pour lui, la meilleure chance de résolution de la question palestinienne repose sur le projet d'un État laïc et modéré, tel que le propose M. Abbas.

«Le gouvernement du Canada se réjouit du leadership dont ont fait preuve le président Abbas

et le premier ministre Fayyad en établissant un gouvernement avec lequel le Canada et la communauté internationale peuvent collaborer, a déclaré M. MacKay hier au cours d'une entrevue téléphonique. Compte tenu de l'engagement du nouveau gou-

vernement palestinien envers la non-violence, la reconnaissance d'Israël et l'acceptation des obligations et accords précédents, et en reconnaissance de la possibilité de relancer les efforts de paix, le Canada apportera son aide au nouveau gouvernement palestinien.»

M. MacKay a affirmé que le Canada reconnaissait les difficultés auxquelles sont confrontés le président Abbas et le premier ministre Fayyad dans les domaines de la gouvernance et de la primauté du droit. «Nous espérons, a-t-il dit, que l'appui du Canada contribuera à la mise en œuvre de réformes bien nécessaires.»

Tous les observateurs s'attendaient à ce que le premier ministre Stephen Harper profite de la visite du roi de Jordanie, Abdallah II, le 13 juillet dernier, pour annoncer la reprise de l'aide à l'Autorité palestinienne. Or il n'en fut rien. Le message du roi a cependant visiblement porté.

Ce dernier avait demandé avec insistance au Canada de mettre un terme à son boycott de l'aide à l'Autorité palestinienne. Le roi de Jordanie avait expliqué au premier ministre Harper qu'une paix durable au Moyen-Orient ne pourrait exister sans la fin des souffrances du peuple palestinien, et que l'Autorité palestinienne avait besoin de l'appui du Canada.

L'aide du Canada à la Palestine a été de 39 millions de dollars en 2006. «Nous serons encore dans ces eaux-là en 2007», a déclaré Peter MacKay. En annonçant la reprise de cette aide, Ottawa emboîtait le pas aux États-Unis, à Israël et à l'Union européenne.

Josée Verner, ministre du Développement international, s'est pour sa part déclarée hier très préoccupée par la situation humanitaire des 3,5 millions de Palestiniens, en particulier à Gaza. Elle a annoncé qu'elle remettra 1 million de dollars au Comité international de la Croix-Rouge, qui œuvre également à Gaza.

## L'imam pro-jihad réapparaît à Vision TV

LAURA-JULIE PERREAULT

Moins d'une semaine après s'être excusée d'avoir diffusé le discours d'un imam pakistanais incitant les musulmans à se joindre à la guerre sainte, le jihad, la chaîne canadienne Vision TV a dû en remettre hier.

L'imam controversé, Israr Ahmad, est de nouveau apparu en ondes samedi dernier, le 20 juillet, dans le cadre de l'émission *Dil Dil Pakistan*.

Lors de sa première appari-

tion, le 14 juillet, le fondateur de Tanzeem-e-islami (une organisation qui croit à l'établissement d'un grand califat musulman à travers la planète) a invité les musulmans à se joindre au jihad, physiquement ou financièrement. Dans le segment du 20 juillet, Israr Ahmad se contentait de lire des versets du Coran.

B'nai Brith et le Congrès juif canadien n'ont pas tardé à réagir. Les deux organismes, qui défendent les droits de la communauté juive, croient qu'Israr Ahmad

n'a pas sa place sur les ondes canadiennes. En plus d'être sympathique au jihad, le religieux du Pakistan a tenu des propos antisémites à plusieurs reprises dans le passé.

«C'est de la négligence grossière de l'avoir mis en ondes à nouveau», a dit hier à *La Presse* la responsable des communications de B'nai Brith, Karen Lazar. «Nous sommes profondément choqués qu'Israr Ahmad ait été en ondes la première fois. Ce qu'il disait pouvait inciter des

gens à la violence et nous avons fait connaître notre inquiétude. Mais qu'une semaine plus tard, il soit à nouveau à la même chaîne, c'est de la récidive», a dénoncé M<sup>me</sup> Lazar.

Le président de la chaîne Vision TV, Bill Roberts, se confondait en excuses hier. Selon lui, un concours de circonstances est responsable de la bêtise. Lors de la première diffusion, le producteur de l'émission, chargé de choisir les intervenants, «était distrait par le mariage de sa fille». La

seconde fois, les vérificateurs de la chaîne, qui se chargent de vérifier le contenu des émissions, n'ont rien trouvé de dérangeant dans le discours de l'imam.

«Mais nous vivons dans une ère où ce n'est pas seulement le message qui compte, c'est aussi le messager», a concédé M. Roberts. Hier, il a invité le Congrès juif canadien et B'nai Brith à se joindre à une centaine d'autres organisations religieuses pour revoir le règlement de Vision TV. Les deux organisations ont accepté l'offre.

Disponible dans 7,8 millions de foyers au Canada, Vision TV diffuse des émissions sur la plupart des courants religieux et spirituels présents au pays.



Chaque semaine, des films et des artistes qui ont traversé le temps : Geneviève Bujold, Gabriel Arcand, Gilles Carle, Monique Mercure...

**TV5**  
WWW.TV5.CA

**ONF, UN SURVOL**  
CE SOIR : CLAUDE JUTRA

LES MARDIS 20h



**1927 CRÉATION DE VOLVO 1944 CAGE DE SÉCURITÉ 1959 CEINTURE DE SÉCURITÉ À 3 POINTS D'ANCRAGE AUX SIÈGES AVANT 1972 SIÈGE POUR ENFANTS ORIENTÉ VERS L'ARRIÈRE 1991 SYSTÈME DE PROTECTION EN CAS D'IMPACT LATÉRAL (SIPS) 1994 SACS GONFLABLES LATÉRAUX 1997 SYSTÈME DE PROTECTION EN CAS DE RETOURNEMENT (ROPS) 1998 SYSTÈME DE PROTECTION ANTI-COUP DE FOUET CERVICAL (WHIPS) 2000 SACS GONFLABLES AVANT À DOUBLE SEUIL DE DÉCLENCHEMENT 2002 CONTRÔLE STABILISATEUR ANTI-RETOURNEMENT (RSC) 2004 SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS (BLIS) 2005 RIDEAUX GONFLABLES INTÉGRÉS AUX PORTIÈRES 2007 RECONNAISSANCE DE L'IIHS**

**80**

Grand solde Volvo 80<sup>e</sup> anniversaire

NOUS CÉLÉBRONS 80 ANS DE QUALITÉ, DE DESIGN INNOVATEUR ET DE SÉCURITÉ LÉGENDAIRE AVEC DES OFFRES INCROYABLES SUR CERTAINS MODÈLES 2007.

**VOLVO S80 2007**

**2,6% 799\$\***

Taux de crédit-bail  
48 mois

PAR MOIS À LA LOCATION



**Les équipements de série comprennent:**

- Système antidérapage (DSTC)
- Jantes de 17 po
- Toit ouvrant électrique
- Sièges en cuir
- Groupe audio
- Groupe sécurité

**L'OFFRE PREND FIN LE 31 JUILLET**



Volvo. pour la vie

**VOLVO POINTE-CLAIRE**  
15, Auto Plaza, Pointe-Clair  
(514) 630-3666  
www.volvo-pointeclair.com

**UPTOWN VOLVO**  
4900, rue Paré, Montréal  
(514) 737-6666  
www.uptown-volvo.com

**VOLVO LAVAL**  
2350, boul. Chomedey  
Laval (450) 682-3336  
www.volvo-delaval.com

**VOLVO ST. HYACINTHE**  
855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe  
(450) 771-2305  
www.volvo-sthyacinthe.com

**FRANKE VOLVO**  
180, rue Principale  
Sainte-Agathe (819) 326-4775  
www.frankevolvo.com

**VOLVO DE BROSSARD**  
9405, boul. Taschereau  
Brossard (450) 659-6688  
www.volvo-brossard.net

**JOHN SCOTTI AUTO LTÉE**  
4315, boul. Métropolitain Est  
Saint-Léonard (514) 725-9394  
www.johnscottivolvo.com

## Mort d'une grande environmentaliste

FRANÇOIS CARDINAL

L'environmentaliste Claire Morissette, connue pour son inlassable lutte pour une mobilité écologique, est morte vendredi à l'âge de 57 ans.

Le cancer aura eu raison de cette pionnière de l'activisme urbain connue par l'entremise des organismes qu'elle a fondés ou dirigés, notamment Le Monde à bicyclette et Communauto.

Si les plus vieux se souviennent de ses sorties théâtrales (les «cyclodrames») dans les années 70 et 80, les plus jeunes profitent pour leur part, souvent sans le savoir, de ses victoires: accès des vélos dans le métro, lien cyclable sur le pont Victoria et à proximité de l'Île-des-Sœurs, création du réseau cyclable montréalais, etc. «C'est une grande tristesse de voir cette personne exceptionnelle partir, a indiqué Robert Silverman, qui a longtemps milité à ses côtés. Montréal perd une grande personnalité.»

Auteure en 1994 du livre *Deux roues, un avenir: Le vélo en ville*, M<sup>me</sup> Morissette avait décidé au cours des dernières années de concentrer ses efforts à l'échelle internationale. En mettant sur pied Cyclo Nord-Sud, organisme de charité qui collecte les vélos, les répare et les envoie dans les pays en voie de développement, elle souhaitait surtout aider les femmes à s'épanouir.

## EN BREF

### 35 bâtons de dynamite volés à Rivière-du-Loup

Un employé d'une entreprise de forage et de dynamitage de Longueuil, chargée d'effectuer des travaux dans le secteur de Saint-Antoine, tout près de Rivière-du-Loup, a eu une idée pour le moins discutable. Après le travail, samedi, vers 18h, il a décidé de cacher un sac rempli d'explosifs dans un bois, plutôt que de l'entreposer en sécurité comme la loi l'y oblige. À son retour, le lendemain, le sac et son contenu avaient disparu. Selon la Sûreté du Québec, le vol serait survenu entre 18h samedi et 7h30 dimanche matin. Le sac en question renferme de 35 à 37 bâtons de dynamite, sept détonateurs ainsi que tout le matériel nécessaire pour disposer les charges et les faire exploser. La quantité d'explosifs n'est pas suffisante pour faire exploser un viaduc, mais il y en aurait amplement pour faire sauter une voiture.

Le Soleil

### Accusé de meurtre

Charles-André Labelle, 22 ans, a été formellement inculpé de meurtre, hier, au palais de justice de Montréal. Appréhendé par les policiers du SPVM, le jeune homme est accusé d'avoir poignardé à mort Francis Proulx, 37 ans, au terme d'une altercation survenue dans la nuit de samedi aux abords d'une église de l'arrondissement de L'Île-Bizard, dans le nord-ouest de Montréal.

Marcel Laroche

### Drame conjugal à Sainte-Julie

Attaquée à coups de couteau par son conjoint, une femme aurait trouvé la force de crier à son fils de 9 ans d'appeler à l'aide, geste qui lui aurait sauvé la vie. C'est l'appel de détresse du garçonnet au 911, vers 2h dans la nuit de dimanche à hier, qui a conduit policiers et ambulanciers à l'intérieur d'une maison jumelée de la rue Comtois, à Sainte-Julie, en Montérégie. À leur arrivée, les secouristes ont trouvé une femme de 44 ans poignardée au thorax, au cou et aux mains ainsi qu'un homme de 52 ans qui aurait tenté de mettre fin à ses jours en s'infligeant une blessure à l'abdomen. Les deux blessés ont été transportés à l'hôpital, où leur vie n'est pas en danger, tandis que les enfants du couple, une fillette de 3 ans et son frère de 9 ans, ont été confiés à la famille.

Marcel Laroche

### Fusillade à Toronto: une seconde arrestation

Les policiers ont procédé à une seconde arrestation en rapport avec la mort d'un garçon de 11 ans dans une fusillade, dimanche à Toronto. Gregory Sappleton, âgé de 21 ans, a été accusé de meurtre au premier degré, hier. Plus tôt dans la journée, Akiel Eubank avait été arrêté sous la même accusation. Eubank a subi une blessure par balle à une cuisse au cours de la même fusillade. La jeune victime, Ephraim Brown, a été tuée tôt dimanche matin dans un échange de coups de feu entre deux membres de gangs de rue.

Presse Canadienne

## Montréal au 5<sup>e</sup> rang des villes les plus honnêtes, selon *Sélection du Reader's Digest*



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE ©

Les citoyens de Toronto et de Montréal font belle figure dans un test sur l'honnêteté mené dans 33 grandes villes du monde par le magazine *Sélection du Reader's Digest*. Toronto se classe ainsi au deuxième rang et Montréal, au cinquième. Pour établir ce palmarès, des enquêteurs abandonnaient des cellulaires dans des lieux publics fréquentés. Ils faisaient sonner l'appareil et observaient la scène de loin pour voir qui résisterait à la tentation de s'approprier un cellulaire tout neuf, muni d'une carte prépayée. *Sélection* a établi son classement des villes les plus «honnêtes» en fonction du nombre de cellulaires restitués. Cette enquête n'avait aucune prétention scientifique, mais visait plutôt à établir un état des lieux du comportement de gens ordinaires placés devant un dilemme. C'est la ville de Ljubljana, en Slovénie, qui remporte la palme, ses citoyens ayant permis de rapporter 29 appareils sur 30. À Toronto, 28 des 30 cellulaires ont retrouvé leur propriétaire, comparativement à 25 à Montréal. Au total, 68,5% des 990 cellulaires égarés ont été restitués. Les pires résultats ont été enregistrés à Hong Kong, en Chine, et à Kuala Lumpur, en Malaisie, où seulement 13 appareils sont revenus. Sur la photo, une scène croquée au centre-ville de Montréal.

# LE RÉSERVOIR CROIT VRAIMENT QUE C'EST UNE PETITE BERLINE.

LE **MURANO** 2007 DE NISSAN À TRACTION INTÉGRALE



Vous avez probablement remarqué que ce Murano possède un moteur V6 de 3,5 litres, un habitacle très spacieux et une boîte de vitesses à variation continue Xtronic CVT<sup>MC</sup> qui optimise l'efficacité de votre moteur en tout temps. Votre réservoir, lui, ne se doute de rien.

À LA LOCATION **398\$** PAR MOIS/48 MOIS\* 5295\$ COMPTANT INITIAL

AVEC **0\$** DÉPÔT DE SÉCURITÉ

FINANCEMENT DE **2%** À LA LOCATION

Moteur V6 de 3,5 litres et 240 chevaux • Traction intégrale • Boîte Xtronic CVT<sup>MC</sup> qui améliore l'économie de carburant • Sonorisation numérique Bose<sup>MP</sup> avec 7 haut-parleurs et changeur de 6 CD intégré au tableau de bord • Caméra de marche arrière • Jantes en alliage de 18 po • Régulateur automatique de l'air ambiant bizona • Sièges avant chauffants • Consommation de carburant : 12,1L/100km - ville 8,9L/100km - route



LA **MAXIMA** 3.5 SE 2007 DE NISSAN

À LA LOCATION **398\$** PAR MOIS/48 MOIS\* 5295\$ COMPTANT INITIAL

AVEC **0\$** DÉPÔT DE SÉCURITÉ

FINANCEMENT DE **2%** À LA LOCATION

Moteur V6 de 3,5 litres et 255 chevaux • Boîte Xtronic CVT<sup>MC</sup> qui améliore l'économie de carburant • Clé intelligente • Toit vitré Skyview • Allumage par bouton-poussoir • Sonorisation numérique Bose<sup>MP</sup> avec 7 haut-parleurs et changeur de 6 CD intégré au tableau de bord • Jantes en alliage de 18 po • Consommation de carburant : 11,1L/100km - ville 7,8L/100km - route

VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE OU VISITEZ NISSAN.CA



\*Offre de location disponible sur les modèles 2007 du Murano SL à traction intégrale (L6TG17 AA00)/ Maxima 3.5SE CVT (U4SG17 LF00) sur approbation de crédit auprès de Nissan Canada Finance. Taxes, immatriculation, assurances et frais d'inscription du contrat de 49\$ incluant les frais d'inscription du RDPRM et obligations sur pneus neufs en sus. \*Le taux de financement à la location est des 2% sur 48 mois. Mensualité de 398\$ / 398\$ avec acompte ou échange équivalent de 5295 \$ / 5295 \$, droit d'accise et 0 \$ de dépôt de sécurité. Le premier versement client est exigé à la date de prise à effet du contrat de location. Le prix de location total est de 24 399\$ / 24 399 \$. Basé sur une allocation de 24 000 km par année avec 0,10\$/km extra. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Evaluation de la consommation d'essence : pour le Murano SL 2007 avec traction intégrale, 12,1 L/100km en ville et de 8,9L/100km sur la route. La consommation d'essence pour la Maxima 3.5S avec technologie CVT est de 11,1L/100km en ville et de 7,8L/100km sur la route. Les offres sont d'une durée limitée, ne peuvent être jumelées à aucune autre offre et peuvent faire l'objet de changement sans préavis.

# POLITIQUE

## 40 ANS APRÈS LE « VIVE LE QUÉBEC LIBRE » DU GÉNÉRAL DE GAULLE

# D'autres politiciens français ont exprimé leurs affinités

Depuis le fameux « Vive le Québec libre » du général de Gaulle – lancé du balcon de l'hôtel de ville il y a 40 ans aujourd'hui –, plusieurs politiciens français se sont exprimés sur la question nationale du Québec. En général, ceux-ci semblent sympathiques à son émancipation politique. Retour sur quelques déclarations faites au fil des ans.

### ANDRÉ DUCHESNE

#### Dix ans après la déclaration du général de Gaulle, en 1977

Alain Peyrefitte, alors ministre de la Justice en France, parle de « non-ingérence, non-indifférence » à l'égard du Québec. La formule est encore utilisée de nos jours, comme en janvier dernier, après la rencontre entre André Boisclair et la candidate à la présidence française Ségolène Royal.

Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République, lance une autre phrase qui a fait école. « Ce que vous attendez de la France, c'est sa compréhension, sa confiance et son appui. Vous pouvez compter qu'ils ne

vous manqueront pas le long de la route que vous déciderez de suivre », dit-il lors d'une visite au premier ministre René Lévesque.

#### Après le premier référendum, en 1980

Le politicien socialiste Michel Rocard écrit à René Lévesque: « C'est avec tristesse que j'ai pris connaissance des résultats du référendum (...) Au-delà de mes sentiments de sympathie que vous connaissez bien, je voudrais vous dire ma conviction que le travail de construction de l'identité collective du Québec que vous avez entrepris ne sera pas pour autant interrompu. » Sa lettre a été rendue publique en 1991.

### Depuis les années 90

En 1995, Jacques Chirac, alors maire de Paris, a profité de la visite du premier ministre Jacques Parizeau pour déclarer: « Ce que nous disons dans le cas d'un référendum positif, où on décide de la souveraineté du Québec, il nous semble que les nations francophones (...) et en particulier la France devraient être immédiatement aux côtés des Québécois et soutenir et reconnaître cette situation. »

Cinq ans plus tard, il renchérit: « Quel que soit le chemin que le Québec empruntera, la France est prête à l'accompagner, dans un esprit d'amitié et de solidarité. »

En entrevue à Radio-Canada, en mars 2006, le ministre français

des Affaires étrangères, Philippe Douste-Blazy, affirmait: « Tout ce que le Québec décidera, la France le respectera et accompagnera toujours le Québec, toujours. Mais au-delà de cela, je crois que c'est un débat, surtout dans la mondialisation actuelle, qui mérite quand même d'avoir une vision grand angle. »

En janvier dernier, Ségolène Royal, alors candidate socialiste à la présidentielle française, rencontra le chef péquiste André Boisclair et parlait de ses affinités avec le Québec en disant: « Elles sont conformes aux valeurs qui nous sont communes, c'est-à-dire la liberté et la souveraineté du Québec. »

**coupe ROGERS**

ANDY RODDICK Champion 2003

RAFAEL NADAL Champion 2005

ROGER FEDERER Champion 2004 et 2006

IL RESTE DE BONNS BILLETS

**Faites vite !**

présentée par **BANQUE NATIONALE**

4 AU 12 AOÛT 2007  
STADE UNIPRIX, MONTRÉAL

MasterCard BANQUE NATIONALE **couperogers.com**  
La carte officielle de la Coupe Rogers 514.273.1515

**ROGERS**

UN TOURNOI DU CIRCUIT MASTERS DE L'ATP  
INDIAN WELLS MIAMI MONTE-CARLO ROMA HAMBURG CANADA CINCINNATI MADRID PARIS SHANGHAI

Québec **TENNIS**

Croix-Flouge canadienne  
Division du Québec

En tout lieu.  
En tout temps.

1 800 592-7649  
www.croixrouge.ca

# Derrière son silence, un Mitterrand sympathisant

### ANDRÉ DUCHESNE

De tous les politiciens français de premier plan, c'est sans doute l'ancien président socialiste François Mitterrand qui a le moins rendu publique son opinion sur le Québec. Or, selon Louise Beaudoin, Mitterrand a répondu présent lorsque le Québec a eu besoin de lui.

C'est particulièrement vrai, dit-elle en entrevue, au moment de la tenue du premier Sommet

de la francophonie. Dès 1983, le président français avait parlé de ce projet avec Pierre Elliott Trudeau en marge du Sommet du G7. Il souhaitait que celui-ci devienne réalité au cours de son premier septennat (1981-1988).

« M. Trudeau ne voulait rien savoir d'une représentation du Québec à un tel sommet, se remémore M<sup>me</sup> Beaudoin, devenue déléguée générale du Québec en 1984. À ce moment-là, nous sommes intervenus. Nous sommes allés voir Mitterrand et lui avons proposé d'attendre. »

Le gouvernement Lévesque faisait alors l'analyse que les libéraux seraient battus aux prochaines élections de septembre 1984. Or, le chef conservateur Brian Mulroney avait déjà manifesté son ouverture à une présence québécoise au premier sommet. « Nous avions l'impression que nous pouvions nous entendre avec les conservateurs », dit M<sup>me</sup> Beaudoin.

C'est ce qui s'est passé. Mitterrand a attendu, les conservateurs ont été élus, le premier Sommet de la francophonie eut lieu à Paris en 1986 et le Québec y était représenté.

M<sup>me</sup> Beaudoin fait aussi remarquer qu'il était impossible à François Mitterrand d'endosser aussi clairement que le général de Gaulle une position forte en faveur du Québec pour la bonne raison que les deux hommes étaient des ennemis politiques jurés. Aux élections présidentielles de décembre 1965, de Gaulle et Mitterrand s'étaient d'ailleurs affrontés au second tour. De Gaulle avait été élu.

Résultats des tirages du: 2007-07-23

| Jour | Mois    | Année | Signe | VERSEAU |
|------|---------|-------|-------|---------|
| 13   | OCTOBRE | 08    |       |         |
| 02   | 04      | 05    | 07    | 08      |
| 18   | 20      | 23    | 27    | 28      |
| 39   | 41      | 43    | 48    | 50      |
| 52   | 53      | 60    | 62    | 68      |

Extra 7848747\*  
\*décomposable dans les deux sens

Mise en jeu PARIER SUR VOS JOUEURS FAVORIS! DEMANDEZ LE PROGRAMME 2.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

**Neuropathies Diabétiques?**  
Douleurs de Zona? Douleurs Neuropathiques Chroniques?

**Neuragen®**

Testé en clinique • Application topique • Résultats en quelques minutes • Amélioration chez plus de 70% des utilisateurs • Aucun effet secondaire • Peut être utilisé 2-4 fois par jour

Neuragen est disponible dans plusieurs pharmacies et magasins de produits naturels.

Maintenant disponible chez **PHARMAPRIX**

Pour le magasin le plus proche appelez: (514) 737-0774  
www.originbiomed.com/pages/francais.html

EN PRIMEUR CE SOIR...

**ARTS SPECTACLES**

Tous les jours dans **LA PRESSE**

**CENTRE DES SCIENCES DE MONTRÉAL**

La Fondation du Centre des sciences de Montréal présente

Gunther von Hagens

**LE MONDE DU CORPS 2**  
L'anatomie révélée à travers de véritables corps humains

**MAINTENANT**  
Achetez vos billets au [centredessciencesdemontreal.com](http://centredessciencesdemontreal.com)

www.bodyworlds.com

TELUS Pfizer Hydro Québec SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE MONTRÉAL Canada

# Fraudes de 105 millions

## FRAUDES

suite de la page 1

En échange de son plaidoyer de culpabilité et d'un autre pour bris de confiance, le gouvernement a laissé tomber cinq accusations de blanchiment d'argent, possession et transmission de produits de la criminalité et fausses déclarations.

Par contre, Ottawa est toujours devant les tribunaux contre deux présumés complices de Champagne, Peter Mellon et Ignatius Manso, des hommes d'affaires de la capitale. Ils reviendront en Cour le 17 septembre.

Le gouvernement fédéral a récupéré une bonne partie de l'argent perdu dans cette histoire. « Il y a eu entente avec HP, rappelle France Langlois, porte-parole de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), ministère chargé des achats du fédéral. L'entreprise a remboursé 146 millions de dollars en mai 2004. »

HP Canada a aussi poursuivi Paul Champagne au civil. Une partie de la cause a été entendue en février 2006. Finalement, une entente confidentielle aurait été conclue entre les deux plaignants et M. Champagne pour un remboursement.

### Stratagème complexe

Toute cette affaire remonte à la fin des années 90, période où le gouvernement fédéral a d'importants contrats avec HP Canada et ses prédécesseurs, Compaq Canada et Digital Equipment Canada, pour l'achat de matériel et de logiciels informatiques à la Défense.

En 2000, des agents d'approvisionnement de TPSGC informent certains agents des achats à la Défense, dont Paul Champagne, d'irrégularités sur des contrats. On note entre autres des dépenses élevées pour des contrats d'entretien.

En dépit de plusieurs appels de justification de TPSGC, les

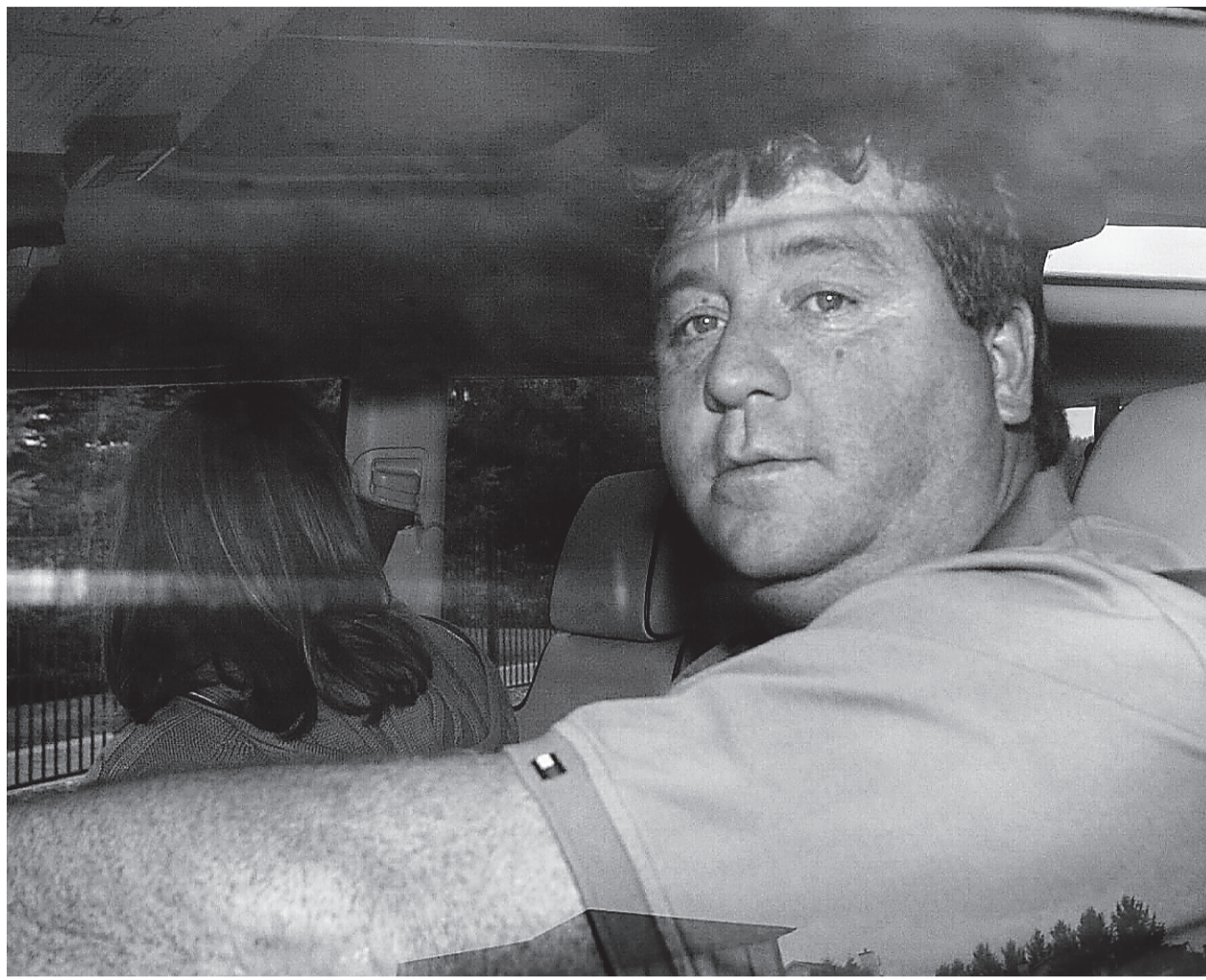


PHOTO JANA CHYTILOVA, THE OTTAWA CITIZEN

HP Canada a poursuivi Paul Champagne (notre photo) au civil. Une partie de la cause a été entendue en février 2006. Une entente confidentielle aurait été conclue avec M. Champagne pour un remboursement.

fonctionnaires de la Défense tardent à donner des éclaircissements. Une enquête approfondie est lancée. Le 16 décembre 2003, TPSGC dépose un rapport dans lesquels sont détaillés la chronologie des événements et de nombreux impairs. Entre-temps, la GRC a ouvert sa propre enquête et Paul Champagne a perdu son emploi. En janvier 2006, la GRC porte des accusations. Champagne, installé aux îles Turks et Caicos, revient au pays et se livre à la justice.

Dans une requête de HP déposée en Cour, et dont les détails

étaient rapportés dans le *Ottawa Citizen* du 4 février 2006, un certain nombre d'allégations, jamais prouvées, donnent une idée du stratagème. Champagne demandait à HP Canada d'acheter des services de trois sous-traitants. Mais il refusait de donner des détails à HP, soi-disant pour des raisons de sécurité nationale. HP s'exécutait et se faisait rembourser par le fédéral. Les sous-traitants étaient contrôlés par Champagne ou ses acolytes.

À l'époque, le salaire de Paul Champagne oscillait entre 55 000 \$ et 60 000 \$. Mais il

vivait à Dunrobin, banlieue cosse d'Ottawa. Sa résidence était évaluée à 1,4 million de dollars. De plus, il possédait une maison adossée à un terrain de golf en Floride et un domaine de plusieurs millions de dollars à Providenciales, dans les îles Turks et Caicos. Il était aussi propriétaire de luxueuses voitures.

Selon le Code criminel du Canada, une personne reconnue coupable d'une fraude de plus de 5000 \$, comme dans le cas de M. Champagne, est passible d'une peine maximale de 14 ans de prison.

## LES FRAUDEURS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Parmi les plus gros fraudeurs de l'histoire du Canada se trouvent les acteurs du désormais célèbre scandale des commandites. Voici la liste de ceux qui ont jusqu'à maintenant été condamnés, incluant le montant de leurs fraudes et la sentence de prison qu'ils doivent purger.

### Nom: Charles Guité

Rôle: Ancien directeur du programme des commandites.  
Montant de la fraude: 1 500 000 \$.  
Sentence: 42 mois de prison. Il a été libéré sous conditions après avoir porté sa cause en appel, en juillet 2006.

### Jean Brault

Rôle: Président de l'agence de publicité Groupaction.  
Montant de la fraude: 1 225 000 \$.  
Sentence: 30 mois de prison.

### Jean Lafleur

Rôle: Ancien président de l'agence de publicité Lafleur Communication Marketing.  
Montant de la fraude: 1 568 561 \$.  
Sentence: 48 mois de prison.

### Paul Coffin

Rôle: Ancien président de Coffin Communication.  
Montant de la fraude: 1 556 625 \$.  
Sentence: 18 mois de prison. Il a toutefois remboursé 1 million de dollars avant de recevoir sa sentence.

- Ariane Lacoursière

« Le fait qu'il est revenu (au pays), combiné à sa complète coopération avec la Couronne en regard à la récupération de biens, est un indicateur très significatif de ses sentiments. Il sent un certain degré de remords et de responsabilité », a déclaré M<sup>c</sup> Edelson.



LA DODGE AVENGER SE 2008

## UN NOUVEAU MODÈLE À SUIVRE

VOITURE DE TÊTE OFFICIELLE DE LA COURSE NASCAR BUSCH SERIES À MONTRÉAL ET LA PLUS ÉCONOMIQUE DES VOITURES SUR LA PISTE.

LOUEZ À

**299\$\***

PAR MOIS. LOCATION DE 48 MOIS.  
0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

0\$ COMPTANT INITIAL

- Moteur mondial de 2,4 L à DACT, 16 soupapes et double VVT développant 173 ch
- Climatiseur
- Compartiment Chill Zone<sup>MC</sup>
- Rideaux gonflables latéraux
- Système de surveillance de la pression des pneus avec témoin
- Alarme de sécurité, antidémarrage
- Sentry Key<sup>MC</sup> et télédéverrouillage
- Roues et pneus de 16 po



Consommation d'essence<sup>1</sup>:  
Autoroute: 6,6 L/100 km (43 mpg)  
Ville: 9,7 L/100 km (29 mpg)



3-4 août

FINANCIEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR Services financiers Chrysler

\* Le tarif mensuel est établi pour le modèle Dodge Avenger 2008 avec l'ensemble 24K. Le dépôt de sécurité est de 0 \$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rabais requis. Le locataire est responsable de l'approvisionnement de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services financiers Chrysler Canada. Frais de location au RPMR de 60 \$, incluant les frais de registre, sont en sus. Transport (1 300 \$ pour la Dodge Avenger), taxes sur les pneus neufs, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres exclusives qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception du programme d'aide aux véhicules physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail pour un usage personnel seulement des modèles 2008 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule. Le concessionnaire pour plus de détails, veuillez visiter le site internet de votre concessionnaire Chrysler • Jeep • Dodge. L'offre d'une durée limitée peut changer sans préavis. L'offre de 20 \$ / litre sera accordée sous la forme d'une carte d'essence Petro-Canada d'une valeur basée sur une consommation d'essence moyenne de 20 000 km (12 000 litres) pour la Dodge Avenger 2008. Au lieu de la carte d'essence, le consommateur peut opter pour une alternative en argent comptant de 275 \$, \$ basé sur les colles du Guide de consommation de carburant 2007 publié par Ressources naturelles Canada. Votre consommation d'essence peut varier. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep • Dodge du Québec

CHRYSLER

Jeep

DODGE

CINQ ÉTOILES

★★★★★

## LE TOUR DU GLOBE

## ÉTATS-UNIS



PHOTO REUTERS

Quatre des candidats démocrates durant le débat: la sénatrice Hillary Clinton, le sénateur Barack Obama, le gouverneur du Nouveau-Mexique Bill Richardson et le sénateur Joseph Biden.

## Débat démocrate sur YouTube

Les candidats démocrates à la Maison-Blanche en 2008 se sont affrontés hier lors du premier débat CNN/YouTube alimenté par des vidéos du site internet, une initiative présentée comme une première en politique. Plus de 3000 vidéos d'Américains de partout avaient été envoyées sur YouTube et triées avant d'être présentées sur un grand écran, par thème, aux huit candidats démocrates. Avides d'attirer l'attention des jeunes électeurs qui passent des heures rivés sur YouTube, les candidats dépendent sans compter dans leurs campagnes pour se faire une place sur le site détenu par Google, ou sur d'autres plateformes internet comme FaceBook. AFP

AFGHANISTAN  
Nouveau sursis

Les talibans ont accordé hier un nouveau sursis de 24 heures pour les 23 otages sud-coréens afin de pouvoir négocier avec une délégation sud-coréenne, exigeant par ailleurs un échange de prisonniers pour la libération de l'otage allemand « toujours vivant ». L'ultimatum pour les 23 évangélistes sud-coréens, dont une majorité de femmes, enlevés jeudi dans la province de Ghazni (140 km au sud Kaboul), a été repoussé à mardi (aujourd'hui) 14h30, a déclaré par téléphone à l'AFP Youssouf Ahmadi, porte-parole des rebelles. Les talibans, qui avaient déjà repoussé dimanche de 24 heures leur ultimatum, ont exigé la libération de 23 de leurs militants prisonniers. « Nous demandons à Kaboul de nous mettre en contact direct avec la délégation sud-coréenne » qui se trouve depuis dimanche dans la capitale afghane, a-t-il ajouté, en soulignant que les négociations n'avaient donné jusqu'ici « aucun résultat ». AFP

## Mort du dernier roi

Le dernier roi d'Afghanistan, Mohammed Zaher Shah, qui a régné de 1933 à 1973, est décédé hier à Kaboul à l'âge de 92 ans, a annoncé le président afghan Hamid Karzai, qui a décrété un deuil national de trois jours à la mémoire du « Père de la nation afghane ». Les chaînes de télévision ont interrompu leurs émissions pour diffuser des prières pour le roi, qui doit être inhumé aujourd'hui dans la capitale afghane, aux côtés de son père, Nadir Shah, en présence de dignitaires de nombreux pays. Après 30 ans d'exil en Italie, le dernier roi d'Afghanistan était rentré au pays en 2002 et s'était vu décerner le titre honorifique de « Père de la nation afghane ». Malade et âgé, il ne jouait cependant plus aucun rôle sur la scène politique afghane. AFP

LIBYE  
Les tractations s'étirent

Les tractations pour trouver une issue à l'affaire des infirmières et du médecin bulgares accusés depuis huit ans d'avoir inoculé le sida à des enfants libyens se prolongeaient hier soir, Sofia dénonçant de « nouvelles conditions inacceptables » de la part de Tripoli. Le ministre bulgare des Affaires étrangères Ivailo Kalfine a refusé de donner des détails sur les demandes libyennes, tandis qu'à Tripoli, le silence régnait sur les pourparlers en cours entre des responsables du ministère libyen des Affaires étrangères, la Fondation Kadhafi qui a mené les négociations avec les familles et la commissaire européenne aux Relations extérieures Benita Ferrero-Waldner. AFP

MAGHREB  
Menaces d'Al-Qaeda

La branche d'Al-Qaeda au Maghreb a menacé hier d'intensifier ses attaques contre « les ennemis d'Allah » en Afrique du Nord, demandant aux musulmans de rester à l'écart des sites gouvernementaux. « Les moujahidines (...) réservent bien des surprises aux ennemis d'Allah dans les pays du Maghreb islamique, qui iront en s'intensifiant », a déclaré le « Mouvement d'Al-Qaeda dans les pays du Maghreb islamique » dans un communiqué publié sur un site internet habituellement utilisé par les islamistes. Al-Qaeda au Maghreb, la branche du réseau terroriste d'Oussama ben Laden dans les pays d'Afrique du Nord, est le nom pris fin janvier par l'ex-Groupe salafiste pour la prédication et le combat algérien. Le groupe compte de 500 à 800 hommes qui agissent en Algérie et dans la zone du Sahel, en Mauritanie, au Mali et au Niger, selon les services de renseignement français. AFP

## PROCHE-ORIENT

## Tony Blair enfile ses habits d'émissaire du Quartette

AGENCE FRANCE-PRESSE

JÉRUSALEM — Le nouveau représentant du Quartette, Tony Blair, a entamé hier une difficile mission au Proche-Orient avec l'objectif de donner une nouvelle impulsion au dialogue israélo-palestinien.

L'ancien premier ministre britannique a commencé sa première tournée par une courte visite à Amman avant de gagner Israël, où il a rencontré, à Jérusalem, la ministre des Affaires étrangères Tzipi Livni, avant un entretien prévu avec le ministre de la Défense Ehoud Barak. Aujourd'hui, il

M. Blair a accepté de devenir représentant du Quartette (États-Unis, Union européenne, Russie et ONU) après 10 ans passés au 10, Downing Street.

« Nous accordons une grande importance à votre mission. Il faut profiter de ce moment critique pour réaliser une percée. La voie vers un État palestinien passe par une lutte palestinienne contre le terrorisme et la mise en place d'une infrastructure stable pour un État responsable », a dit M<sup>me</sup> Livni lors de sa rencontre avec M. Blair, selon un communiqué de son bureau.

À Amman, le ministre jordanien des Affaires étrangères, Abdelilah Khatib, a

ter lors de sa visite, s'est élevé contre la mission du nouvel émissaire du Quartette. « Si la mission de Tony Blair en tant que représentant du Quartette ne s'appuie pas sur une base de transparence, d'honnêteté et de respect de toutes les parties, elle se soldera par un échec », a prévenu Fawzi Barhoum, porte-parole du Hamas.

La presse israélienne relevait hier pour sa part le souci d'Israël de ne pas voir M. Blair outrepasser ses attributions en cherchant à jouer un rôle dans des négociations israélo-palestiniennes.

« Lors de leur rencontre avec Blair, les dirigeants israéliens ont l'intention de faire passer deux messages », écrivait ainsi Haaretz (libéral). « Le premier est qu'Israël souhaite la bienvenue à l'ancien premier ministre britannique dans son nouveau rôle. Le second est que (...) Israël va travailler pour que Blair ne s'écarte pas de son mandat, à savoir la création d'institutions palestiniennes ».

La tournée de Tony Blair survient au moment où les efforts diplomatiques destinés à relancer les pourparlers de paix se multiplient.

Le président Abbas a ainsi rencontré dimanche à Amman la présidente du Parlement israélien, Dalia Itzik. Demain, les ministres des Affaires étrangères égyptien et jordanien se rendront en Israël pour tenter de promouvoir un plan de paix de la Ligue arabe.

Le président américain George W. Bush a pour sa part appelé la semaine dernière la tenue d'une réunion internationale sur le Proche-Orient à l'automne.

## Tony Blair a pour principale mission en tant que représentant du Quartette (États-Unis, Union européenne, Russie et ONU) de favoriser la création d'institutions palestiniennes stables, préalables à un État viable.

doit discuter avec le premier ministre israélien, Ehoud Olmert, et rencontrer à Ramallah en Cisjordanie le président palestinien Mahmoud Abbas.

M. Blair a pour principale mission en tant que représentant du Quartette de favoriser la création d'institutions palestiniennes stables, préalables à un État viable.

Outre l'enlèvement du processus de paix, la tâche de M. Blair a été compliquée par la prise du pouvoir par le mouvement islamiste Hamas dans la bande de Gaza.

dit, après avoir rencontré M. Blair, considérer « avec espoir sa mission qui est vitale pour les Palestiniens, les Israéliens et toute la région ».

## Boycottage du Hamas

« Ce sera une mission extrêmement difficile pour Blair », a pour sa part affirmé à Amman Kim Howells, secrétaire d'État britannique chargé du Moyen-Orient. Mais, a-t-il ajouté, « si quelqu'un peut réussir, je crois que c'est bien Tony Blair ».

Le Hamas, que M. Blair entend boycot-



PHOTO NICK KIRK, ASSOCIATED PRESS

Un homme en kayak vogue devant un véhicule embourbé dans une rue de Tetbury, en Angleterre. Des pluies torrentielles continuent de tomber et des alertes pour risque élevé d'inondation sont en vigueur dans huit zones, dans l'ouest et le centre du pays.

## GRANDE-BRETAGNE

## Les pires inondations depuis 60 ans

AGENCE FRANCE-PRESSE

LONDRES — Le premier ministre britannique Gordon Brown s'est rendu hier dans l'ouest de l'Angleterre où des dizaines de milliers de foyers sont sans eau potable ou électricité, en raison des pires inondations dans le pays depuis 60 ans.

L'armée est mise à contribution pour évacuer les habitants les plus menacés alors que des alertes pour risque élevé d'inondation sont en vigueur dans huit zones, dans l'ouest et le centre du pays, a précisé le ministre de l'Environnement, Hilary Benn.

Le ministre a souligné que « l'état d'urgence était loin d'être terminé », tandis que des pluies intermittentes continuaient à arroser le pays.

« D'autres inondations sont prévisibles alors que la Tamise et la Severn se remplissent de l'eau de leurs affluents », a-t-il affirmé devant la Chambre des communes. La ville d'Oxford se tient prête à évacuer ses habitants.

Quelque 45 000 foyers étaient sans électricité après l'inondation de centrales électriques dans le centre-ouest de

l'Angleterre, la zone la plus affectée par les pluies torrentielles de vendredi, selon le ministre.

Des soldats s'efforçaient de protéger la centrale de Walham, près de Gloucester, pour éviter qu'elle ne soit submergée. Si cette infrastructure clé est touchée, 200 000 autres foyers pourraient se retrouver sans eau ni électricité, a averti le ministre.

À quelques kilomètres, à Churchdown, Vicky Brown, 28 ans, se désole en voyant le niveau des eaux continuer à monter: « On se sent complètement démuné. L'eau monte de quelques centimètres chaque heure. Tout ce qu'on peut faire, c'est regarder ».

Plus de 150 000 foyers étaient privés d'eau potable autour de Tewkesbury, Gloucester et Cheltenham, à la suite de l'inondation dimanche matin d'une usine de traitement des eaux. La population a commencé à être alimentée en eau potable livrée par camions.

De nombreuses routes et liaisons ferroviaires étaient toujours coupées dans l'ouest.

Gordon Brown a survolé hier matin en hélicoptère les zones sinistrées et

s'est arrêté à Gloucester. De retour à Londres, il a salué au cours d'une conférence de presse le travail des secouristes et s'est élevé contre les accusations de manque de préparation du gouvernement après qu'une partie des infrastructures de protection contre les inondations eut été submergée.

« En certains endroits, il est tombé un mois de pluie en quelques heures (...), nous faisons tout ce que nous pouvons et les services d'urgence fonctionnent bien », a observé le premier ministre.

Il a annoncé néanmoins une hausse de 200 millions de livres du budget consacré à la protection contre les inondations. Il devrait atteindre 800 millions de livres d'ici 2010 ou 2011, a précisé Hilary Benn.

« Comme tout pays industrialisé, nous faisons face à des problèmes liés au changement climatique. Il est assez clair que certaines des infrastructures du XIX<sup>e</sup> siècle et leur localisation devra être revue », a déclaré Gordon Brown.

L'étendue des inondations dépasse le précédent record établi en 1947, a précisé l'agence de l'Environnement.

La Royal Air Force (RAF) a évacué en hélicoptère des centaines de personnes, au cours d'une opération de sauvetage « sans précédent en temps de paix ».

Alors que la Grande-Bretagne a déjà été frappée le mois dernier par d'importantes inondations qui ont fait quatre morts dans le nord de l'Angleterre et touché 30 000 foyers, cette année 2007 pourrait s'avérer l'une des pires pour les assureurs.

« Avec juin et juillet combinés, nous pourrions enregistrer des pertes de plus de deux milliards de livres », a indiqué une porte-parole de l'Association des assureurs britanniques.

# L'étonnante histoire d'un survivant

Fernando Araujo, ministre des Affaires étrangères de Colombie, a été l'otage des FARC pendant six ans

Lors de la visite du premier ministre Stephen Harper en Colombie, la semaine dernière, *La Presse* a obtenu une entrevue exclusive avec le ministre des Affaires étrangères de ce pays, Fernando Araujo, devenu le symbole de la lutte contre la guérilla des Forces armées révolutionnaires colombiennes (FARC). Pris en otage pendant six ans par ce groupe, qui détient toujours la Franco-Colombienne Ingrid Betancourt, le nouveau chef de la diplomatie colombienne nous fait part ici de son aventure.

**GILLES TOUPIN**  
**BOGOTA**

Fernando Araujo, le ministre des Affaires étrangères de Colombie, a encore l'impression de vivre un rêve.

Libre depuis le 31 décembre 2006 après six ans de captivité dans la jungle aux mains des FARC, nommé chef de la diplomatie colombienne six semaines plus tard par le président Alvaro Uribe, Fernando Araujo, qui a accueilli le premier ministre Harper à sa descente d'avion lundi dernier, affirme aujourd'hui que l'épreuve qu'il a vécue lui fait paraître sa tâche plutôt facile aujourd'hui.

Amnistie internationale et diverses organisations canadiennes de défense des droits de la personne ont critiqué la décision du premier ministre Harper de négocier un accord de libre-échange avec la Colombie. Elles invoquent des violations des droits de la personne par les forces de l'ordre et des liens coupables de certains membres du gouvernement avec les milices paramilitaires de droite, responsables de l'assassinat de milliers d'opposants politiques.

En entrevue avec *La Presse*, le ministre Araujo a affirmé qu'il était bien placé pour défendre le bilan du gouvernement Uribe en matière de

droits de la personne. Il estime qu'il est le mieux placé pour mettre en place les mécanismes de réinsertion dans la société des anciens otages des FARC et qu'il connaît à fond les points vulnérables d'une guérilla «de plus en plus affaiblie».

«Certaines organisations se permettent de présenter la Colombie sous un angle qui nuit à notre pays, particulièrement dans le domaine des droits de la personne, explique Fernando Araujo. Pourtant, je sais, moi qui ai été personnellement séquestré par la guérilla des FARC pendant six ans, que notre gouvernement s'est engagé avec fermeté à assurer la sécurité et la liberté de tous les Colombiens, peu importe leurs allégeances politiques et leur position sociale. Beaucoup d'organisations de l'extérieur prêtent malheureusement foi à la propagande et aux histoires des FARC. Mais nous sommes en train de faire triompher la vérité. Aujourd'hui, les violations des droits de la personne en Colombie sont le fait de criminels et de terroristes des FARC, de l'Armée de libération nationale et des groupes Autodéfenses unies de Colombie (AUC), appelés aussi les paramilitaires. Ces gens assassinent la population et les membres du gouvernement colombien. Ces groupes sont sur la liste canadienne des organisations terroristes.»

Fernando Araujo a été enlevé



PHOTO D'ARCHIVES AP

En visite en Colombie la semaine dernière, le premier ministre du Canada, Stephen Harper (à gauche), a rencontré le nouveau ministre colombien des Affaires étrangères, Fernando Araujo (à droite).

le 4 décembre 2000 par un commando de 37 hommes alors qu'il faisait du jogging dans sa ville natale, Carthagène. «J'étais l'un de ces milliers de Colombiens sur la liste des FARC, dit-il. J'ai été enlevé pour avoir, en tant que ministre du Développement économique de 1998 à 2000, collaboré avec le gouvernement d'Andres Pastrana. J'ai été enlevé en raison de mon amitié avec l'ancien président.»

**Évasion dans la jungle**

Le ministre parle peu de ses conditions de captivité. Il dormait dans un hamac et jouissait d'une certaine liberté de mouvement à l'intérieur du camp des FARC, malgré la surveillance permanente d'une douzaine de gardiens. Ces derniers lui ont même fourni un petit appareil radio et

il est alors devenu, confie-t-il, un grand amateur de Radio-Canada international.

«Le 31 décembre 2006, la veille du jour de l'An, je suis parvenu à m'échapper à la faveur d'un raid de l'armée colombienne contre le camp, raconte-t-il. Le gouvernement avait d'abord reçu l'autorisation de ma famille pour l'opération. Les troupes étaient appuyées par des hélicoptères du 1<sup>er</sup> bataillon de lutte antiguérilla. Lorsque les premiers échanges de coups de feu ont retenti, j'ai pu immédiatement fausser compagnie à mes ravisseurs et m'enfuir dans la jungle. J'ai marché pendant cinq jours avant d'arriver à un village nommé San Augustin, hors du contrôle des rebelles, où j'ai été retrouvé par des soldats de l'infanterie de marine colombienne.»

Après son aventure, la nomination de Fernando Araujo aux Affaires étrangères a surpris. Le président Uribe l'a nommé pour donner à son gouvernement un visage plus positif après l'arrestation de certains élus liés aux paramilitaires. Il croit que son président, avec son aide, parviendra à pacifier le pays et à y faire régner la démocratie et la primauté du droit.

«La situation de violence en Colombie est difficile, reconnaît-il. Mais, il y a cinq ans, elle l'était beaucoup plus. Il y a de grands progrès qui sont dus à la politique progressiste et démocratique du président Uribe. Nous avons réussi à assurer une présence policière et militaire dans toutes les provinces du pays. Nous avons fait en sorte que les 400 maires du pays menacés par les FARC puissent aujourd'hui gouverner en toute tranquillité. L'État protège aujourd'hui 1500 syndicalistes et professeurs grâce à un programme spécial de protection qui coûte 40 millions de dollars par année. Les enlèvements ont aussi considérablement diminué, passant de 1750 il y a cinq ans à 100 cette année. Quand aux assassinats, il y en avait 35 000 par année en 2002. Cette année, il y en a eu 17 000 de moins.»

Selon le nouveau ministre des Affaires étrangères, l'appui que son pays a reçu du premier ministre Harper est d'une valeur inestimable.

«Si seulement la communauté internationale comprenait la gravité de nos problèmes et appuyait le gouvernement colombien comme le fait le Canada, nous pourrions faire échec une fois pour toutes au terrorisme», affirme ce survivant, encore tout ébloui d'être en liberté.



20 ans d'innovations ont mené à la Type-S. Vous la ressentirez dans l'Acura CSX à 197 chevaux et dans la TL à 286 chevaux. Chaque modèle de Type-S possède presque autant d'ingénierie inspirée de la course que ce dont vous vous attendriez à voir sur un circuit de F1<sup>MD</sup>. Avec sa suspension sport, son habitacle au style amélioré, sa boîte manuelle à 6 vitesses à rapports rapprochés ainsi que la maniabilité assurée de son différentiel à glissement limité, la Type-S est l'exaltation dans sa forme la plus resplendissante. C'est la haute performance, loin devant.



20 ANS D'INNOVATIONS

Visitez [acura.ca](http://acura.ca) dès aujourd'hui.



## FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration **LA PRESSE**  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

## ÉDITORIAL

## Mission terminée!

apratte@lapresse.ca  
ANDRÉ PRATTE

Les soldats canadiens ne sont pas au bout de leur peine. D'autres parmi eux perdront la vie, c'est presque certain. Néanmoins, on peut d'ores et déjà dire que la mission des Forces armées dans le sud de l'Afghanistan est terminée. Pas accomplie. Terminée. C'est-à-dire que le sort en est jeté.

Le gouvernement Harper a abandonné toute idée de la prolonger au-delà de février 2009. Son seul souci maintenant, c'est de réduire les dégâts – humains et politiques – d'ici l'échéance. C'était patent dimanche, lors de l'entrevue accordée à CTV (*Question Period*) par le ministre de la Défense. Gordon O'Connor a prédit que dans six mois, le gros des opérations militaires dans la région de Kandahar sera sous la responsabilité de l'armée afghane, tandis que les soldats canadiens seront « en réserve ».

**Si les Canadiens s'en tiennent à leur vision fleur bleue de la sécurité mondiale, ils choisiront de rester les bras croisés devant les génocides, les guerres civiles et les complots terroristes.**

Il y a un an et demi, participant à la même émission, M. O'Connor avait été interrogé à propos d'un sondage révélant l'opposition d'une majorité des Canadiens à la mission afghane. Le ministre, qui venait tout juste d'être nommé à ce poste, avait alors déclaré: « Ce sondage me démontre que j'ai beaucoup de travail à faire. Je dois commencer à expliquer aux Canadiens pourquoi nous sommes en Afghanistan et à faire connaître le bon travail que nous accomplissons. » De toute évidence, les explications de M. O'Connor n'ont pas suffi. Il a lui-même admis son échec dimanche: « Beaucoup de Canadiens ne comprennent pas ce qui se passe en Afghanistan, quels sont les besoins là-bas et les succès que nous remportons à la fois militairement et en matière de développement. »

Méconnaissance, vraiment? Incrédulité, plutôt. Les Canadiens ne croient tout simplement pas ce que leur dit le gouvernement à ce sujet. Ils ont l'impression que les Forces armées canadiennes se

battent en vain, qu'Ottawa fait le jeu de George Bush, que trop peu de ressources sont consacrées à la reconstruction. Les faits vont à l'encontre de cette perception, mais le gouvernement Harper n'a pas su en convaincre la population.

Il y a, dans l'effondrement du soutien populaire à la mission afghane, matière à une profonde réflexion. Si les Canadiens refusent que leurs soldats combattent aux côtés des Américains, à quelle opération militaire accepteront-ils de participer dans l'avenir? Rares, en effet, sont les interventions internationales où les Américains ne jouent pas un rôle de premier plan.

Si la caution de l'ONU ne nous suffit pas, de qui exigeons-nous la bénédiction pour être rassurés sur le bien-fondé d'une intervention armée?

Si nous rejetons toute mission militaire où la victoire n'est pas à la fois instantanée et sans victimes, quel rôle voyons-nous pour nos soldats? Et pour le Canada dans le monde?

En plus d'être pacifistes, attitude noble bien entendu, les citoyens canadiens semblent être devenus extraordinairement naïfs. Selon un sondage récent, six Canadiens sur 10 souhaitent que l'OTAN entame des négociations avec les talibans pour mettre un terme aux affrontements. Négocier avec les talibans! M. Harper pourrait aussi inviter ben Laden à prendre le thé au 24 Sussex...

Les militaires canadiens sont en quelque sorte victimes d'un mythe qu'ils ont eux-mêmes contribué à édifier, celui du rôle pacificateur du Canada dans le monde. Pendant des années, on nous a vanté la participation de nos soldats aux missions de maintien de la paix de l'ONU, à l'exclusion de toutes autres opérations. Depuis, le monde a changé et avec lui les missions dites de paix. Mais la plupart des Canadiens en sont restés à une vision réductrice de la philosophie de Pearson.

Il a fallu des décennies à la communauté internationale pour accepter que la souveraineté des États ne puisse servir d'abri aux massacres de populations, qu'il existait une telle chose que la « responsabilité de protéger ». Cette avancée s'est produite, notamment, grâce aux efforts du gouvernement du Canada (sous Jean Chrétien et Lloyd Axworthy). Si les Canadiens s'en tiennent à leur vision fleur bleue de la sécurité mondiale, ils choisiront de rester les bras croisés devant les génocides, les guerres civiles et les complots terroristes, tout en multipliant les vœux pieux, une tradition bien canadienne.

Telle sera donc la nouvelle mission internationale du Canada: gérant d'estrade.

## OPINION

## Indigne du Canada

Le Canada est la terre d'accueil de milliers de Chiliens, qui sommes fiers de nos origines mais aussi de ce beau pays qui est devenu « chez nous ». C'est cette fierté et cette belle dualité qui ont amené grand nombre d'entre nous à suivre avec enthousiasme la participation de l'équipe chilienne à la Coupe du monde U-20. Quel bonheur: l'équipe chilienne et l'équipe canadienne participeraient au tournoi et en plus, le Canada était l'hôte d'un si bel évènement.

Aujourd'hui, c'est avec amertume que nous essayons de comprendre les abus de la police torontoise envers les jeunes joueurs de l'équipe chilienne jeudi dernier. Ces abus, qui nous rappellent les années de dictature au Chili, sont indignes du Canada que nous aimons. La brutalité injustifiée, la censure et l'abus de pouvoir ne sont pas ce qui caractérise le Canada. Que s'est-il donc passé?

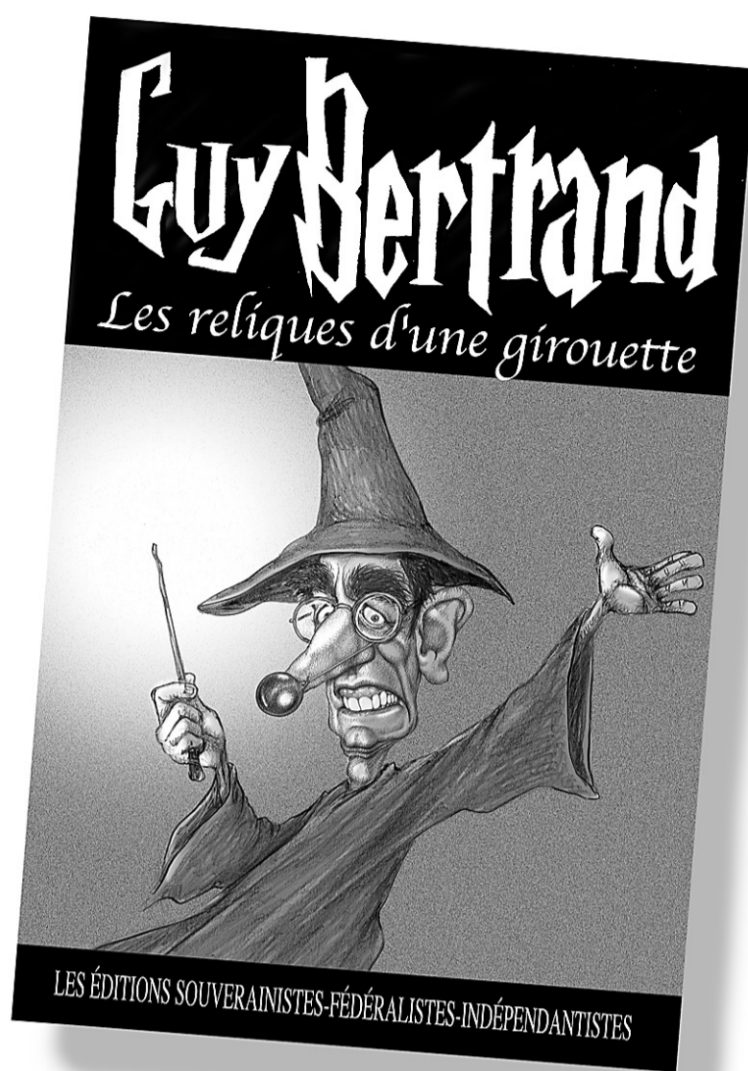
On ne le sait pas avec exactitude, puisque les journalistes ont

été empêchés de faire leur travail. La police torontoise, quant à elle, dit avoir agi en réponse à la violence des joueurs, mais elle ne donne pas de détails et faits significatifs, n'a pas porté d'accusations contre eux. Apparemment, une enquête est en cours, mais à quoi bon puisque les illusions de 21 jeunes sont à tout jamais brisées. Ils ont cru en un rêve et ont voulu s'approcher des fans qui les avaient soutenus pour les saluer et signer des autographes. En réponse, ils ont récolté des coups, des menottes et une détention. Ces jeunes retourneront au Chili, portant des marques de pistolet électrique et des ecchymoses comme de vulgaires délinquants.

Quant à nous, Canado-Chiliens, nous resterons ici, impuissants, désenchantés et honteux de l'accueil que notre pays d'adoption a témoigné à nos athlètes.

Muriel Muñoz  
Montréal

## VOYANT LE SUCCÈS DU DERNIER HARRY POTTER, GUY BERTRAND DÉCIDE DE PUBLIER UN ESSAI POLITIQUE



sergechapeau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

## LA BOÎTE AUX LETTRES

/// Pour nous écrire: forum@lapresse.ca

## Juste pour rire... jaune

Nous avons assisté à L'Autre Gala animé par Arturo Brachetti à la salle André-Mathieu à Laval. J'ai pris la peine, quand j'ai réservé les billets, de demander si le spectacle était pour toute la famille. La préposée m'a répondu: « Oui, bien sûr! » Il y avait effectivement beaucoup d'enfants dans la salle. Le spectacle commence, les numéros de music-hall se succèdent et nous apprécions. Une magicienne arrive avec un petit chiffon rouge, qu'elle fait disparaître de façon anodine et sympathique. Tout le monde apprécie, jusqu'à ce qu'elle se dévêtisse complètement avec des mouvements scabreux du bassin pour enfin récupérer le dit chiffon de son rectum, le sentir et faire la grimace... Nous sommes pantois! Le malaise est palpable dans l'assistance, notre jeune est incommodé. Nous nous sommes sentis piégés, obligés d'assister à une scène complètement en désaccord avec l'ensemble du spectacle.

Diane Latraverse  
Laval

## Juste pour voir

Vendredi dernier, nous sommes allés voir la pièce *Pierre et fils* au théâtre Olympia, dans le cadre du Festival Juste pour rire. Assis dans la rangée F, au centre, il nous a été impossible de voir plusieurs éléments de la scène, dont les meubles et accessoires et la partie inférieure de l'écran illustrant les enchaînements des tableaux de la pièce. C'est à peine si on arrivait à voir les visages et les épaules des comédiens. La configuration des sièges m'a rappelé les salles paroissiales de mon enfance, mais au moins là, la scène était assez haute pour voir l'essentiel du spectacle. Il est dommage que dans la restauration du théâtre Olympia, on n'ait pas pensé au spectateur. À plus de 90\$ le billet, il est inacceptable qu'on ne puisse voir décemment. À la sortie, plusieurs spectateurs partageaient notre opinion. Étant sélectifs dans le choix de nos spectacles, il nous faudra l'être encore plus pour le choix de la salle. Et l'Olympia ne fera plus partie de nos choix.

Michel Rousseau  
Montréal

## La pilule afghane

En 1914, conscient que la guerre sur le Vieux Continent était particulièrement impopulaire au Québec, Ottawa autorise la création depuis longtemps réclamée d'un bataillon de soldats francophones au Québec, le Royal 22<sup>e</sup> Régiment. Il sera dorénavant possible de combattre et de



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Pierre Richard et Pierre Palmade dans *Pierre et fils*, présenté à l'Olympia dans le cadre de Juste pour rire. À plus de 90\$ le billet, il est inacceptable qu'on ne puisse voir décemment la scène.

mourir en français. Quatre-vingt-treize ans plus tard, au moment où 2000 soldats de Valcartier sont envoyés en Afghanistan, Ottawa, conscient que cette guerre est particulièrement impopulaire au Québec, annonce d'abord la réouverture partielle du Collège militaire de Saint-Jean (fondé pour faciliter l'accès des francophones aux postes de direction dans l'armée canadienne, mais fermé en 1995), et ensuite que la base militaire de Bagotville survivra, qu'il y investira 300 millions et qu'il y déploiera 550 militaires supplémentaires d'ici 2015 (en plus d'une centaine d'employés civils). On le voit, hier comme aujourd'hui, Ottawa n'a pas son pareil pour faire passer la pilule aux Québécois.

Sylvio Le Blanc  
Montréal

## Le vilain jeu afghan

Aujourd'hui, 22 juillet, manchette: « Les Afghans relèveraient les Canadiens l'hiver prochain », dit le ministre O'Connor. Il y a quelques jours à peine, Harper plaquait une requête de l'OTAN pour que les « alliés » envoient des renforts de troupes et de matériels, sinon la défaite menaçait. La ministre Josée Verner, de son côté, accusait les Québécois de ne rien comprendre au dossier de la guerre en Afghanistan. À quel vilain jeu jouent les conservateurs? Désinformation et contradiction succèdent à la propagande et aux mensonges; qu'arrive-t-il des promesses de transparence et de bonne gouvernance, au moment où les finances publiques sont englouties dans un budget militaire inutile et dans des contrats sans appel d'offre?

François Raymond

## M. Coulon, un peu de sérieux

Pour un spécialiste de la chose militaire, votre choix de parti politique me laisse perplexe. Vous endossez les libéraux qui: – ont négligé l'armée pendant des années, trop déployée, sous-payée, mal équipée; – ont acheté à un prix astronomique les sous-marins usagés de l'Angleterre; – ont annulé l'achat d'hélicoptères au coût de centaines de millions pour bris de contrat; – ont massacré la formation des officiers francophones en fermant le Collège de Saint-Jean; – ont engagé le Canada dans le borbier qu'est l'Afghanistan.

Claude Girard  
Gatineau

## Tintamarre sur le fleuve

L'été tant attendu est enfin arrivé! J'habite en face de ce beau fleuve Saint-Laurent qui, débarrassé de ses glaces, se teinte de toutes les couleurs du temps. Quel bonheur, hélas gâché depuis deux ans par les bateaux de la compagnie AML, qui diffusent leur tintamarre à toute heure du soir et de la nuit, même durant la semaine, réveillant ainsi ceux qui habitent près du fleuve. J'ai déjà, à deux reprises, porté plainte auprès de la compagnie AML, sans résultat. Pourtant, tout ce que je demande est une baisse de volume de ce bruit infernal qu'ils osent appeler musique. Point n'est besoin de couler le navire! Juste un peu moins fort, surtout en pleine nuit!

Monique Prévost  
Longueuil

# Une croisade illégitime

## La nation québécoise n'a jamais été consultée sur sa participation à la guerre en Afghanistan

**PIERRE GRAVELINE**  
Écrivain et éditeur associé chez Fides, l'auteur s'exprime ici à titre personnel.

De par son appartenance au Canada et bien que, selon les derniers sondages, 70 % de sa population y soit opposé, la nation québécoise est aujourd'hui engagée dans une occupation militaire de longue durée de l'Afghanistan, dans le cadre d'une guerre contre des intégristes musulmans sunnites pour qui, sans l'ombre d'un doute, cette guerre est une guerre religieuse. Et, puisqu'à compter de maintenant, et jusqu'à la fin de l'année 2007, ce sont des soldats québécois qui constitueront le gros des troupes canadiennes envoyées en première ligne dans ce pays, nous verrons bientôt revenir, dans des cercueils ou sur des civières, des dizaines de jeunes Québécois conscrits dans cette croisade des temps modernes.

Dans ce contexte, il me paraît plus que raisonnable de se poser des questions, aussi dérangeantes soient-elles, sur cette entreprise guerrière et cela, sans se faire accuser de lâcheté par les militaristes à tout crin qui sévissent ces jours-ci dans les médias québécois et canadiens. En voici cinq qui me tracassent :

1. En vertu de quelle légitimité démocratique la nation québécoise est-elle contrainte par le gouvernement canadien de participer à une guerre engagée par l'OTAN à la demande des États-Unis, avec l'appui du Conseil de sécurité des Nations



PHOTO REUTERS

70% des Québécois sont opposés à l'intervention canadienne en Afghanistan.

unies, alors que notre nation n'a pas été consultée par ce gouvernement et que, par ailleurs, elle n'est représentée ni à l'OTAN ni aux Nations unies? «No taxation without representation», affirme l'un des principes les plus fondamentaux de la démocratie. Ne peut-on par analogie et avec

autant de justesse prétendre: «No war without representation»?

2. Comment concilier le discours officiel du gouvernement canadien, à savoir que nous ne sommes pas en Afghanistan pour faire le sale boulot des États-Uniens mais pour y défendre la démocratie à la demande du

gouvernement démocratiquement élu d'Hamid Karzaï, avec les faits suivants. Ce gouvernement a été élu en 2004 lors d'élections où n'a pu voter qu'une faible partie de la population; il ne contrôle, dans les faits, que Kaboul et sa région immédiate; selon tous les observateurs impartiaux, il compte

# Le marché de la guerre

**PIERRE JASMIN**



L'auteur est président des Artistes pour la paix.

À l'e u r deuxième été au pouvoir, les conservateurs profitent lâchement du début juillet, donc de la période des vacances pour les bénévoles pacifistes et étudiants contestataires, ainsi que du long congé estival amorcé par les députés d'opposition

de la Chambre des communes, pour endetter le pays de plus de 10 milliards de dollars.

Ils agissent comme ils l'avaient fait l'an dernier et comme les libéraux de Paul Martin l'été précédent, en reniant trois années de suite toutes les conclusions du groupe d'experts Canada 21, à peine vieilles d'une décennie. Cette fois, les forces navales canadiennes changent leur mandat défensif en vocation d'agression armée: trois frégates seront transformées pour faire la guerre. Contre quel pays côtier? L'Afghanistan?

On se souviendra que les frégates, qui devaient coûter un peu

plus de 3 milliards, avaient fini par coûter 12 milliards à cause de l'indécision des amiraux quant aux spécifications d'équipements. Unysis-Paramax-XYZ, qui fabriquaient ces derniers, avaient beau jeu d'allonger la facture de façon astronomique. D'autant plus que, changeant de nom à au moins trois reprises, fusions d'industries militaires obligent, ils ont évité commodément toute poursuite légale contre leur travail bâclé.

Car les frégates ont connu les mêmes problèmes d'instabilité que les autres vaisseaux de la Royal Canadian Navy, dont il fallait remplir d'eau aux deux-

tiers les cales pour leur éviter de chavirer, et ce sans même subir l'atterrissage des hypothétiques hélicoptères EH 101 de M<sup>me</sup> Campbell démontrés trop lourds! On se souviendra aussi de l'inaugurale sortie en fanfare de la première frégate, de longs mois en retard, alors qu'une petite caméra de CTV, branchée à bord, provoqua une panne majeure et générale du fier esquif de Sa Majesté.

Les conservateurs s'engagent aussi à construire une demi-douzaine de vedettes pour l'Arctique. Tiens? Harper nous avait pourtant promis, il y a un an et demi, des brise-glaces! Car comme Bush, il ne croyait pas à l'effet de serre, en grande partie provoqué par l'exploitation de ses sables bitumineux. Le voilà qui vire sur un 10 cennes, cela n'affectant en rien son

dans ses rangs de nombreux seigneurs de la guerre aux mains tachées de sang et il est corrompu au plus haut niveau; selon une enquête menée au hasard auprès de 17 000 Afghans du sud et de l'est du pays, 80,4 % de la population afghane estime que les troupes étrangères n'aident pas leur peuple.

3. Comment justifier que des soldats québécois participent à des actes de guerre qui vont clairement à l'encontre de nos valeurs, en particulier le bombardement volontaire de cibles civiles par l'aviation de l'OTAN et la remise des prisonniers aux autorités afghanes qui pratiquent sur eux la torture? Soulignons que, selon les chiffres de l'OTAN, plus de 5500 civils afghans ont perdu la vie depuis le début de l'occupation.

4. Comment concilier la prétention du gouvernement canadien que nous sommes engagés en Afghanistan dans «une mission de paix et de reconstruction» avec les faits suivants. De 2001 à 2004, sur les 9,7 milliards de dollars promis par les pays occidentaux pour l'aide à la reconstruction, à peine 3,7 milliards ont été versés, c'est-à-dire moins que le coût militaire de la seule mission canadienne; de 2000 à 2006, la part afghane de la production illégale de l'opium dans le monde est passée de 70 % à 92 %.

5. Les quelque quatre milliards de dollars que le gouvernement canadien «investit» dans cette guerre (dont environ 25 % provient des impôts des Québécois) ne seraient-ils pas mieux utilisés à soutenir réellement la reconstruction de l'Afghanistan par une aide directe et massive aux ONG, aux organisations de la société civile et aux mouvements démocratiques qui œuvrent dans ce pays?

Tant que des réponses claires ne seront pas apportées à ces questions, je ne vois pas comment il serait moralement acceptable d'envoyer mourir les jeunes Québécois dans cette guerre pour le moins douteuse et probablement vouée à l'échec.

insouciance à engager plus de 3 milliards pour construire ces vedettes et de prévoir 4 milliards de plus pour leur entretien (celui de leurs coques, maintenues par les icebergs?).

De toute façon, les vedettes ne sont-elles pas ES-SEN-TIELLES, puisqu'on soupçonne Al-Qaeda d'approcher la nuit de nos côtes non défendues pour y débarquer en catimini un commando lourdement armé de bombes qui n'aura plus qu'à marcher 2000 km dans la neige pour atteindre un coin habité et y perpétrer ses infâmes forfaits. Cela coûte bien cher, la guerre, direz-vous quand même en renâclant: c'est que vous n'avez pas compris que la guerre, c'est d'abord une *business* pour engraisser une poignée de riches qui se fout de voir se faire tuer des millions de pauvres...

# La monumentale erreur du général

## Le Québec est bel et bien libre... sauf de son complexe d'infériorité

**JONATHAN PEDNEAULT**



Finissant de l'école Jacques-Rousseau, à Longueuil, l'auteur entreprendra à l'automne ses études collégiales.

Il y a 40 ans, ce célèbre héros de guerre que fut de Gaulle vint pointer le balcon de l'hôtel de ville de Montréal une bien tristement célèbre phrase. Un slogan qui allait enivrer des générations de souverainistes en manque de reconnaissance. Reconnaissance qu'heureusement aucun homme politique de stature mondiale n'avait eu jusqu'alors la mauvaise idée de leur donner.

Il faut croire que de Gaulle fit ce jour-là une erreur monumentale. Se croyant peut-être revenu au temps de sa jeunesse, ce géné-

ral en manque d'attention lança ainsi une tromperie qu'encore aujourd'hui de jeunes nationalistes échaudés par l'alcool bon marché s'amuse à scander les soirs de Saint-Jean. C'est, vous l'aurez compris, de ce «Vive le Québec libre» dont je parle aujourd'hui.

Peut-être suis-je dans l'erreur,

pu organiser deux référendums sur la souveraineté?

Cette prison, ce carcan que nous croyons voir autour du Québec et dont nous voulons nous libérer, ne serait-ce pas finalement le résultat des limites que nous nous imposons nous-même? De ce que nous nous imposons toujours ce petit

voulant que le Canadien français soit inférieur au Canadien anglais, ou vice-versa.

Il est temps de cesser de nous voir petits, de nous voir en minorité dans cette Amérique qui, bien que peuplée en grande partie d'anglophones, l'est d'abord et avant tout de femmes et d'hommes, d'humains. Il est temps de

**Il est temps de cesser de nous voir petits, de nous voir en minorité dans cette Amérique qui, bien que peuplée en grande partie d'anglophones, l'est d'abord et avant tout de femmes et d'hommes.**

mais il m'apparaît, après mûre réflexion, que cette phrase ne constitue finalement qu'un horrible artifice destiné à tromper les plus naïfs d'entre nous. En effet, notre province ne serait-elle donc pas libre? N'y aurait-il aucune institution démocratique, respectueuse des lois et de l'intégrité individuelle au Québec? Ne sommes-nous pas libres de nos mouvements? N'avons-nous donc pas

rôle de victime, de malheureux martyr francophone persécuté par les affreux anglophones colonisateurs?

Les Québécois ne cessent de se plaindre. Nous sommes toujours les premiers à nous victimiser, à affirmer combien, nous, Canadiens français, nous faisons manger la laine sur le dos par les autres provinces. Affirmations toutes aussi fausses que celles

cesser de réclamer une liberté qui s'apparente à l'indépendance. Notre liberté, nous l'avons acquise il y a un siècle et demi grâce à notre constitution. Une constitution qui garantit maintenant des droits égaux à tous les Canadiens.

**De grandes réalisations**

Le Canadien français est grand, il a su résister à l'assimilation et à

acquis le respect et l'admiration de ses compatriotes. Ses grandes réalisations, au pays comme dans le monde, dans les domaines financiers comme artistiques, démontrent bien à quel point il est libre. Ses succès, loin d'être étouffés, sont célébrés à travers le pays et la fierté que ceux-ci occasionnent rejaillit sur le Canada en entier.

Admettre que ce que de Gaulle a laissé en héritage à nos amis souverainistes constitue une vérité serait un impardonnable péché et une preuve intangible du manque d'intérêt des Québécois pour cette devise que nous considérons nôtre: «Je me souviens».

En effet, reconnaître le «Vive le Québec libre» reviendrait à cracher sur le grandiose héritage que nous ont légué les architectes de la Révolution tranquille comme Trudeau, Lesage, Bourassa et, je dois me résoudre à l'admettre, Lévesque. Ces gens qui, comme bien d'autres, corps et âmes, se sont battus afin de léguer une vraie démocratie au Québec, avec des institutions garantes des droits de tous et chacun.

Le Québec est donc bel et bien libre. Espérons maintenant un Québec qui soit libre de son ignorance et de son fâcheux complexe d'infériorité.

**POUR NOUS JOINDRE** La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

**VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?** Écrivez-nous à [nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

**RÉDACTION** (514) 285-7070 [commentaires@lapresse.ca](mailto:commentaires@lapresse.ca)

**ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 [cyberpresse.ca/abonnement](http://cyberpresse.ca/abonnement)

**PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 [petitesannonces@lapresse.ca](mailto:petitesannonces@lapresse.ca)

**DÉCÈS** (514) 285-6816 [deces@lapresse.ca](mailto:deces@lapresse.ca)

**CARRIÈRES** (514) 285-7320 [carrieres@lapresse.ca](mailto:carrieres@lapresse.ca)

**PUBLICITÉ** (514) 285-6931

## ACTUALITÉS

## Les viaducs paralysent le transport d'éoliennes

## VIADUCS

suite de la page 1

Depuis que le ministère des Transports (MTQ) a interdit la circulation de mastodontes sur 135 viaducs de la province, jeudi dernier, son principal transporteur, Thomas Bellemare inc., n'a encore trouvé aucune voie d'accès vers les États-Unis. Marmen ne peut donc plus exporter ses énormes tubes d'acier qui servent de base aux tours d'éoliennes.

Cela risque d'entraîner à court terme des retards sur les chantiers et d'importants frais d'entreposage, déplore M. Pellerin. D'autant qu'il se produit dans son usine deux tubes de cette dimension (de 75 à 110 pieds) chaque jour, dont 95 % sont destinés aux Américains.

Mais les impacts ne se font pas uniquement sentir aux États-Unis. La situation a par exemple obligé Transport Bellemare à mettre à pied temporairement 40 de ses camionneurs québécois. « Plus de 25 % de notre flotte est clouée au sol, précise le directeur des opérations, Daniel Lemire. Nous sommes carrément incapables de nous rendre aux États-Unis. »



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

Certaines pièces hors normes sont destinées à la Gaspésie et à Rivière-du-Loup, des destinations aujourd'hui difficiles d'accès.

Même son de cloche du côté de Transport S.R.S., dont un des principaux clients est General Electric (GE), qui fabrique des pièces d'éoliennes pour les marchés américain et québécois. Certaines pièces hors normes sont ainsi destinées à la Gaspésie et à Rivière-du-Loup, des destinations aujourd'hui difficiles d'accès, selon le président, Marc Laroche.

« Si jamais on trouve des routes alternatives, cela va néanmoins nous occasionner des délais d'un à trois jours, précise le président. Cela signifie pour nous d'importants coûts supplémentaires: un seul jour de retard, chargement et véhicules d'escorte compris, coûte autour de 4500 \$.»

Cartier énergie éolienne, consortium chargé de la construction d'éoliennes dans certaines régions du Québec, confirme d'ailleurs que des problèmes pourraient survenir très rapidement. « C'est certain que ça pourrait avoir un impact (sur les chantiers), note Martin Loiseau, directeur général. C'est une question qui va se poser dès la semaine prochaine si le MTQ n'agit pas rapidement. »

Rappelons que jeudi dernier, le Ministère a interdit, jusqu'à nouvel ordre, la circulation de quatre classes de véhicules lourds en surcharge sur 135 viaducs de la province. Ces derniers possèdent certaines des caractéristiques du viaduc de la Concorde, qui s'est effondré à Laval en 2006.

La réaction du MTQ fait suite aux inquiétudes exprimées par les membres de la commission d'enquête présidée par Pierre Marc Johnson. Une inspection de chacun des viaducs concernés devra être menée avant qu'ils ne soient rouverts à tous.

En attente de nouvelles directives du gouvernement, les constructeurs et les transporteurs s'inquiètent. « Si ça ne se règle pas rapidement, ça va avoir des conséquences très sérieuses, lance le président de Marmen. J'espère que les clients ne commenceront pas à croire que c'est un problème ou que c'est compliqué de construire des éoliennes au Québec. »

Le Ministère se dit bien conscient du problème. « Le MTQ travaille avec certains transporteurs pour élaborer des trajets alternatifs au cas par cas », indique Josée Séguin, porte-parole.

## EN BREF

## Les boissons gazeuses associées aux problèmes cardiaques

Les gens qui consomment des boissons gazeuses à faible teneur en calories parce qu'ils croient qu'elles sont meilleures pour la santé que les boissons gazeuses régulières devront peut-être y penser de nouveau. Une importante étude américaine effectuée auprès d'adultes d'âge moyen a permis d'établir que la consommation de plus d'une boisson gazeuse par jour – même sans sucre – pourrait être associée à un risque élevé de syndrome métabolique, une série de facteurs augmentant de façon significative les probabilités de subir une crise cardiaque ou encore de contracter le diabète. « Nous avons constaté qu'une boisson gazeuse ou plus par jour augmente de 45 % le risque de syndrome métabolique, et il ne semble pas que le fait que la boisson soit régulière ou diète ait de l'importance », a indiqué hier, depuis Boston, le Dr Ramachandran Vasan, qui a pris part à l'étude. — Presse Canadienne

# DE RETOUR! ENCORE UNE FOIS, TOUS PEUVENT PROFITER DU PRIX FAMILIAL FORD.\*



RIEN DE PLUS SIMPLE :

## OFFRES EXCEPTIONNELLES

JUSQU'À

1550 \$

EN ALLOCATION DE LIVRAISON SUR UN GRAND CHOIX DE MODÈLES FORD 2007

0 %

DE FINANCEMENT JUSQU'À 36 MOIS SUR UN GRAND CHOIX DE MODÈLES FORD 2007 ET 2008

BIENVENUE DANS NOTRE FAMILLE.



## FOCUS ZX4 SE

|          |   |                   |
|----------|---|-------------------|
| ACHAT    | PDSC :  | 16 099 \$†        |
|          | Rabais prix familial :  | 1 258 \$          |
|          | Allocation de livraison :   | 500 \$            |
|          | <b>Votre prix :</b>   | <b>14 341 \$†</b> |
|          | FRAIS DE TRANSPORT EN SUS   |                   |
| LOCATION | <b>199 \$/MOIS††</b>  |                   |
|          | LOCATION 48 MOIS, MISE DE FONDS DE 1 700 \$<br>FRAIS DE TRANSPORT INCLUS<br>0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ |                   |

## MUSTANG GT

|          |   |                   |
|----------|---|-------------------|
| ACHAT    | PDSC :  | 33 799 \$†        |
|          | Rabais prix familial :  | 3 957 \$          |
|          | <b>Votre prix :</b>   | <b>29 842 \$†</b> |
|          | FRAIS DE TRANSPORT EN SUS   |                   |
| LOCATION | <b>459 \$/MOIS††</b>  |                   |
|          | LOCATION 48 MOIS, MISE DE FONDS DE 1 000 \$<br>FRAIS DE TRANSPORT INCLUS<br>0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ |                   |

## FUSION SE

|          |   |                   |
|----------|---|-------------------|
| ACHAT    | PDSC :  | 24 699 \$†        |
|          | Rabais prix familial :  | 1 744 \$          |
|          | Allocation de livraison :   | 250 \$            |
|          | <b>Votre prix :</b>   | <b>22 705 \$†</b> |
|          | FRAIS DE TRANSPORT EN SUS   |                   |
| LOCATION | <b>299 \$/MOIS††</b>  |                   |
|          | LOCATION 48 MOIS, MISE DE FONDS DE 375 \$<br>FRAIS DE TRANSPORT INCLUS<br>0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ |                   |

POUR VOTRE PRIX FAMILIAL FORD, VISITEZ **FORD.CA** OU VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD



Bien pensé